

## **Regard sur le Centre d'Action Européenne Fédéraliste (AEF) ou l'histoire d'une déroute: l'apport du fonds UEF.**

*Le troisième dépôt effectué, fin 1995, par l'UEF (Union des fédéralistes européens) aux Archives historiques des Communautés européennes à Florence se compose de documents de l'AEF. Celle-ci résulte de la division, en 1956, de la vieille Union européenne des fédéralistes (UEF) entre le Mouvement fédéraliste européen (MFE), mouvement supranational radical, et ladite AEF, mouvement international réformiste. Le dépôt, de dimension modeste (3 mètres linéaires environ), se compose essentiellement de la correspondance échangée par Karlheinz Koppe, délégué général puis secrétaire général de l'organisation, avec les formations affiliées. Elle couvre principalement la période postérieure à 1965. Les années précédentes sont documentées de manière très fragmentaire et le recours à l'historiographie s'avère précieux<sup>1</sup>. Malgré leurs lacunes, ces archives permettent de mieux cerner une série d'événements qui marquèrent la vie du groupe et, fait non négligeable, projettent une lumière extérieure sur l'évolution du MFE et du Mouvement européen (ME). Plus qu'organisation militante et structurée -à la manière de la formation supranationale-, l'AEF fut le point de rencontre d'un petit nombre de militants européens réunis par un certain idéal fédéraliste mais divisés sur son exacte définition et sur les moyens d'y aboutir. Tant le caractère fortement personnalisé de leurs relations que la nature essentiellement épistolaire du fonds ont souvent incité à leur redonner la parole. On excusera enfin le caractère incomplet de cette contribution. Le choix de n'utiliser, pour le valoriser, qu'un seul fonds d'archives a apporté autant d'informations que de questions.*

### **I) Regard général: présentation du mouvement.**

#### **1) Création.**

Dès la constitution de l'UEF en 1946, des contrastes politiques et tactiques apparaissent entre les divers courants fédéralistes. C'est pourquoi le Programme rédigé par Henri Brugmans à l'issue du congrès fondateur d'Hertenstein s'en tient à des principes très généraux dans le but de faciliter le compromis. L'échec des projets conjoints de Communauté politique européenne (CPE) et de Communauté européenne de défense (CED) en faveur desquels l'UEF avait engagé une campagne fait ressurgir et aggrave les discordes. Après le refus de ratification des traités opposé par l'Assemblée nationale française (08/1954), le courant spinellien de nature constitutionnaliste-ou hamiltonienne- et maximaliste s'oriente vers un "nouveau cours", c'est à dire une politique révolutionnaire cherchant le soutien du peuple, et non plus des gouvernements, à travers la convocation d'une assemblée constituante<sup>2</sup>. Politique inadmissible pour les modérés réformistes et pragmatiques, dits possibilistes ou minimalistes<sup>3</sup>. Regroupés autour d'Henri

---

<sup>1</sup> Cf. notamment l'ouvrage de Karlheinz Koppe cité dans la bibliographie.

<sup>2</sup> "Peut-on dire que le passage de Spinelli dans le Communisme et son expérience de prisonnier aient marqué son style d'action? Il est probable que ces expériences accentuèrent une tendance profonde dans son être. En tout cas, alors que, de mon côté, je cherchais l'accord avec mes interlocuteurs pour les entraîner dans une entreprise commune, lui avait une rectitude d'esprit qui pou(v)ait dégénérer en fanatisme voire en sectarisme (...). Dans le fond, Spinelli était un esprit dictateur, dès qu'il s'agissait de l'action à mener. Un homme du 'tout ou rien', ne connaissant qu'amis totalement alignés et adversaires coupables de trahison. En lisant Bolis, je me souvenais de la polémique entre Kautsky et Lénine": in H. Brugmans, "A Travers le siècle", p.271-272.

<sup>3</sup> Sur l'origine de ces termes, cf. l'article de Bernard Gygi, président de la section genevoise de l'Europa-Union suisse: "Maximalistes, minimalistes... caricatures de la réalité", in *Europa. Organ der Europa-Union/ Organe de l'Union européenne*, August-September 1963, p.3: "Maximaliste" est une adaptation française du terme bolchevik, 'nom donné à ceux qui réclamaient le maximum des revendications dans le parti communiste russe' et 'minimaliste' une adaptation du terme menchevik, 'nom donné, au début de la révolution russe, aux socialistes qui se contentaient d'un minimum de revendications' (citations tirées du *Larousse encyclopédique*.) 'Bolche' signifie plus, 'menche' moins". Ces indications sémantiques donnent toute son ampleur à la dénomination de Spinelli comme "l'ancien bolchévique" par H. Brugmans dans son auto-biographie, *op. cit.*, p.286.

Brugmans<sup>4</sup> et André Voisin, ils estiment dans la lignée des considérations proudhoniennes que l'établissement d'un fédéralisme global, incluant les composantes sociale et régionale -c'est à dire le fédéralisme "interne"-, n'est pas inférieure à la question politique. En outre, pour eux, la voie graduelle des réformes institutionnelles en collaboration avec les gouvernements reste la seule valable<sup>5</sup>.

Ainsi "se termin(e) la phase de solidarité des victimes politiques des régimes fascistes en Europe"<sup>6</sup>. En 03/1953 déjà, La Fédération a quitté l'UEF. Durant les congrès de Paris (01/1955) puis de Luxembourg (03/1956) les antagonismes s'amplifient. Malgré les efforts d'un courant unitaire<sup>7</sup>, la rupture intervient durant le Comité central du 03/05 de la même année. Les fédéralistes hollandais et allemands se retirent de l'UEF et constituent en se joignant aux Français de La Fédération, l'AEF.

Le nouveau Bureau exécutif comprend André Voisin, Ernst Friedländer, Dietrich Roser, le baron von Oppenheim... Le Comité fédéral, compétent pour l'établissement des grandes lignes politiques, est dirigé par Henri Brugmans qui le cautionne de son autorité morale. Ce militant historique incarne en outre la volonté de continuité avec l'internationale fédéraliste originelle née du congrès d'Hertenstein.

## 2) Buts et méthodes.

Les objectifs et les principes d'action de l'AEF sont clairement énoncés dans l'article 2 de son statut. "L'AEF a pour but essentiel l'union fédérale des peuples européens, réalisée dans une entière liberté pour la création des Etats-Unis d'Europe dotés des institutions compétentes et efficaces dans tous les domaines où les décisions à prendre dans l'intérêt commun dépasse le cadre national: politique étrangère, défense, économie, finances, etc... Ces institutions comprendront notamment: un gouvernement fédéral, un parlement européen élu au suffrage universel direct, une chambre fédérale comptant des représentants de tous les pays membres, une Cour de justice et toutes institutions assurant la représentation des forces vives du peuple. L'AEF se donne pour tâche d'éveiller la conscience européenne chez les peuples d'Europe, de propager l'idée de la Communauté européenne, d'influencer les institutions nationales et européennes existantes, de favoriser toutes les prémisses pouvant conduire à la réalisation des Etats-Unis d'Europe et de préparer, par ses propres initiatives, toutes les possibilités de réalisation des dits Etats-Unis d'Europe".

## 3) Organisation.

Deux éléments contribuent à définir les principes de fonctionnement: la volonté de se démarquer du lourd appareil centralisateur et supranational du MFE; les contraintes liées à la faiblesse des ressources humaines et matérielles. La combinaison des deux éléments porte à alléger au maximum les tâches des instances internationales qui sont essentiellement chargées de tracer la ligne politique générale du mouvement<sup>8</sup>. La gestion de l'action est quant à elle confiée aux organisations membres. Les responsabilités

---

<sup>4</sup> "Aller à l'idéal et comprendre le réel": cette phrase du socialiste J. Jaurès, chère à H. Brugmans, illustre parfaitement la ligne de conduite qu'il a adoptée pour sa propre gouverne et pour celle de l'AEF. Cf: "Hendrik Brugmans 90 Jaar", p.26.

<sup>5</sup> C'est également la méthode prônée par J. Monnet et qualifiée de "fonctionnaliste". Cf. également H. Brugmans, *op. cit.*, p.272: "D'un côté: l'idée d'une Constituante qui, d'un seul coup, donnerait à l'Europe sa forme définitive. De l'autre, une succession de pactes fédéraux, considérés comme des relais sur la route. A mes yeux, chaque fois qu'un domaine d'action publique était mûr, il fallait l'institutionnaliser en bonne et due forme. Tout ne serait pas mûr en même temps (...). Quant à la Constitution globale, personne n'y était encore prêt. Un jour, elle serait le couronnement de l'édifice".

<sup>6</sup> "(...) solidarité représentée notamment par Altiero Spinelli (Guglielmo Usellini, Luciano Bolis et autres amis italiens), Henri Frenay (et ses amis français), Henri Brugmans et Alfred Mozer (pour les Pays-Bas) et Eugen Kogon (résistant catholique/socialiste allemand, prisonnier dans les KZ et auteur du livre 'Der SS-Staat' (...), Ernst Friedländer (également victime politique/raciste des nazis) (...)", in: "Quelques réflexions sur la raison d'être de l'Action Européenne Fédéraliste", contribution non publiée de K. Koppe au colloque international sur les mouvements pour l'unité européenne organisé par la Fondation Bolis à Gênes, 05/11/1992. Bien que rédigé sur un ton polémique et avec le recul du temps, ce témoignage qui révèle les coulisses politiques de l'EUD est passionnant.

<sup>7</sup> Ce courant conciliateur est composé de militants du MFE/ France (branche française de l'UEF) regroupés derrière Henri Frenay et André Delmas, ainsi que des Luxembourgeois et des Suisses.

<sup>8</sup> K. Koppe, lettre à H. Brugmans, 07/02/1961.

supplémentaires qui incombent à Karlheinz Koppe à partir de 1963<sup>9</sup>, à savoir le secrétariat général du Conseil allemand du ME, renforce cette orientation. La multiplication de ses tâches implique une diminution du temps consacré à chacune. Du côté de l'Europa-Union Deutschland (EUD), il ne conserve que la direction générale du journal et la délégation aux relations internationales. Du côté de l'AEF sur laquelle, de son propre aveu, il fait peser les conséquences les plus lourdes, il réduit tout bonnement son activité. Ce qui, à ses yeux, ne devrait pas nuire excessivement au fonctionnement de l'organisation "née comme antithèse à la tête pesante qu'est l'UEF"<sup>10</sup>.

Ces propos sont contenus dans une lettre qui mérite d'être amplement citée<sup>11</sup>: "L'unique sens que je vois à l'AEF est d'être un forum où se forment les opinions politiques des personnalités responsables des groupes nationaux ou même internationaux de l'AEF. Cela devrait se produire à travers quatre ou six réunions du Bureau exécutif ou du Comité fédéral à l'année. Lors de ces réunions on devrait discuter en premier lieu des questions d'actualité de la politique d'unification européenne, en second lieu, de problèmes fondamentaux comme l'Europe de l'Est ou de l'aide au développement et seulement en marge des problèmes d'organisation quand cela est vraiment nécessaire. Ces réunions devraient viser à connaître les opinions de chaque représentant et à élaborer une conception commune qui soit représentée à l'intérieur des groupes adhérents et à l'extérieur devant le Mouvement européen, les Communautés et les gouvernements. En revanche toute action ou activité est à écarter. L'accomplissement d'actions est l'affaire de chacun des groupes. Des sessions thématiques ou des réunions de commissions peuvent être réalisées par les groupes intéressés (...). Le mieux me semble-t'il serait que le travail de l'AEF se limite à la collaboration politique des trois organisations fondatrices, Hollande, France et Allemagne. Cela naturellement est irréalisable. Tous les autres groupes peuvent devenir membres de l'AEF et prendre part au travail politique mais ils ne peuvent exiger que le Bureau exécutif et le Comité fédéral s'immiscent dans leurs contentieux organisationnels comme dans le cas de la Belgique. Je pourrais encore assumer, en tant que secrétaire général, ce travail de l'AEF limité à la délibération politique dans la mesure où il s'agit de préparer les réunions et de les convoquer. Toutes les décisions doivent être prise à l'avance de sorte que les groupes singuliers mais non le secrétariat général en soient responsables. Dans ce cas, on s'en sortirait aussi avec un minimum de financement central (...). Le congrès convoqué statutairement tous les deux ans pourrait être au besoin un Comité fédéral élargi ou être rattaché à une autre manifestation, par exemple à un congrès du Mouvement européen ou au congrès d'une organisation nationale. Si les moyens le permettent, un congrès peut être organisé indépendamment (...). Les conditions sont dans ce cas aussi que le travail matériel soit assuré pour l'essentiel par l'organisation nationale. Ce travail de l'AEF trouve son complément dans l'édition de notre bulletin qui, comme prévu depuis longtemps déjà, doit paraître outre qu'en France, en Angleterre et en Allemagne aussi. Le Bulletin est une simple feuille d'orientation pour les personnalités qui conduisent les groupes AEF et doit en plus servir à l'information des autres organisations européennes et des Communautés sur les conceptions de l'AEF. Il ne doit en aucun cas remplacer les publications nationales existentes mais les compléter. Je ne peux en aucun cas continuer à superviser ce Bulletin (...)"

De fait, cette organisation se révèle difficile à gérer malgré -ou en raison- de sa légèreté logistique. Elle afflige l'AEF d'un mal inverse à celui du MFE dont la tête hypertrophiée n'est plus en relation avec ses membres. En ce qui la concerne, "sa structure confédérale s'avère un obstacle au développement d'une véritable vie internationale"<sup>12</sup>. Or, pour autant dynamiques que soient ses sections nationales, leur action reste peu convaincante si elles ne reflètent pas une initiative unitaire. Enfin, malgré la modestie des devoirs qui lui sont assignés, l'AEF se trouve confrontée à de perpétuelles difficultés financières. L'une des causes, à savoir la parcimonie des subventions communautaires à son égard, est attribuée par Karlheinz Koppe à la sympathie que les institutions bruxelloises et le secrétaire général du ME nourrissent pour l'UEF<sup>13</sup>. En 1962, l'internationale fédéraliste tente de vivre par ses propres moyens mais l'expérience échoue. Il ressort

---

<sup>9</sup> K. Koppe, lettre à J.H.C. Molenaar, 13/08/1962. Dès ce moment. K. Koppe est au courant des nouvelles charges qui l'attendent.

<sup>10</sup> "Die A.E.F. ist als Antithese zu der kopplastigen UEF entstanden" (version originale).

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> K. Koppe, note suite à l'entretien avec O. Giarini à Zürich, 11/12/1964.

<sup>13</sup> K. Koppe, lettre à J.H.C. Molenaar, 15/10/1962. Peut-être faut-il y voir une allusion au rôle tenu par Jacques-René Rabier, chef du Bureau d'information des Communautés -responsable des subventions aux groupes européens- et militant du MFE.

qu'elle ne peut se passer de la contribution apportée par l'EUD au fonctionnement de son secrétariat général dont elle prend en charge de nombreuses dépenses (loyer, etc)<sup>14</sup>.

#### **4) Position sur l'échiquier du ME<sup>15</sup>.**

Suite au congrès historique de La Haye (05/1948), les différents groupes européens se regroupent en un ME. Les partisans de la simple coopération y exerçant une influence majeure, les fédéralistes ne renoncent pas à leurs propres associations au plan national et international. Progressivement, différents Conseils nationaux du ME font également leur apparition dans l'objectif de regrouper les formations européennes par pays. Au fil du temps, cette évolution conduit fréquemment à l'instauration d'une "double-voie" ou dualité<sup>16</sup> de la militance fédéraliste. Des groupes nationaux, comme l'EUD par exemple, sont représentés tantôt par leur organisation internationale (en l'occurrence l'AEF après 1956), tantôt par leur Conseil national. Ainsi le ME, qui avait pour vocation de servir de "plate-forme" à toutes les organisations, se retrouve déséquilibré. Le caractère défectueux du système de représentation des groupes en son sein accentue le phénomène. L'EUD, toujours, déplore le fait que d'autres organisations, la française et la belge en particulier, d'importance bien moindre mais disposant de hauts-fonctionnaires, bénéficient d'un surpoids dans les délibérations. La réforme statutaire du ME (1966) remédie partiellement à cette situation. Mais elle ne fait pas disparaître le phénomène de dualité qui continue à empoisonner le débat fédéraliste et à handicaper l'action.

Du point de vue politique, le ME suscite des réactions mitigées au sein de l'AEF. Cette dernière est consciente que l'organisation historique jouit d'une grande estime dans le public qui, depuis le congrès de La Haye, le considère comme "le centre de tous les efforts européens". Mais elle déplore son manque d'efficacité. Le ME, d'une part, paie un lourd tribut à sa "malformation congénitale". Avec l'échec de la CED, d'autre part, puis le déchirement fédéraliste entre modérés et radicaux -un temps même sécessionnistes-, il connaît une situation plus difficile encore. Elle ne s'éclaircit qu'à l'occasion de la nouvelle crise européenne engendrée cette fois par le régime gaulliste. L'opération se fait à l'avantage des positions tactiques de l'AEF.

Cet entrelacs d'éléments structurels et politiques, compliqué par le cumul des fonctions pratiqué par les dirigeants des diverses organisations -dans le but le plus souvent de parer à la pénurie de ressources humaines et financières- est destiné à servir de cadre à l'évolution -naturellement complexe- de l'AEF.

## **II) Regard sectoriel: panorama des organisations membres.**

### **A) Les piliers ou membres fondateurs.**

#### **1) République fédérale allemande.**

L'EUD, on l'a vu, est membre du ME et joue un rôle décisif dans le Conseil allemand. Elle est simultanément la branche allemande de l'AEF; AEF dont elle est le pivot matériel, humain et idéologique jusqu'à la fin des années 1960. Formée en 1949, l'EUD connaît une grave crise financière et structurelle qui pousse à la démission son président Eugen Kogon en 1953. Son remplacement par le journaliste Ernst Friedländer préserve le caractère apolitique de la formation. De fait la vision européenne de ce dernier, souple et pragmatique, n'est pas très éloignée de celle du chancelier Adenauer. L'influence capitale du banquier Friedrich Carl von Oppenheimer, président du groupe régional de Cologne élu trésorier de l'EUD (05/1954), qui réussit à mobiliser le soutien financier d'une part importante de l'industrie et de la finance allemandes, contribue à rapprocher les positions du groupe avec celles de l'*establishment*. L'élection, durant le même congrès, au nombre des vice-présidents de Wilhelm Beutler, secrétaire général de l'Association générale de l'industrie allemande (BDI) et partisan de l'Europe fonctionnaliste, renforce le concept d'intégration économique générale envisagée comme préalable à l'intégration politique. L'organisation entretient des liens avec les ministères, les partis politiques et les organisations sociales. Elle vise à développer son influence et à informer, c'est à dire à être un groupe de pression plus qu'un

<sup>14</sup> K. Koppe, lettre à J.H.C. Molenaar, 25/09/1963.

<sup>15</sup> Note du secrétariat général de l'EUD (par K. Koppe?), 1967? Les citations faites dans le paragraphe sont tirées de ce document.

<sup>16</sup> "Doppelgleisigkeit" (version originale).

mouvement de masse<sup>17</sup>. Dans ces conditions sa dissociation de l'UEF qui s'oriente vers une attitude révolutionnaire se comprend aisément.

## 2) Pays-Bas.

Comme les Allemands, et pour les motifs déjà cités, les Hollandais contribuent à créer l'AEF. Plus encore, Henri Brugmans, issu des milieux socialistes, ancien résistant et recteur du Collège d'Europe à Bruges depuis 1950, est le chef de file des sécessionnistes. Mais "(...) les européens aux Pays-Bas renonçaient à l'idée de la Constituante et du Peuple européen également (...) pour d'autres raisons. Ils craignaient une domination française et un élément centralisateur. Pour cette raison ils tenaient à ce que la Grande-Bretagne fût membre de la Communauté aussi vite que possible. Pour eux l'Europe fédérée devrait être le couronnement d'une évolution pragmatique à commencer par l'union économique et non pas son début. De l'autre part, les Néerlandais étaient beaucoup plus engagés pour la démocratisation de la Communauté en naissance (sic): ils revendiquaient inlassablement des droits pour l'Assemblée à Strasbourg"<sup>18</sup>.

Du point de vue structurel, ME et mouvement fédéraliste sont confondus. Le Conseil national, "Europese Beweging in Nederland" (EBN), fonctionne comme une sorte de conseil d'administration dans lequel sont réunis l'ensemble des différents groupes européens. L'organisation est donc aussi bien le Conseil hollandais du ME que la branche hollandaise de l'AEF. Les Hollandais donnent cependant la priorité à l'action au sein du ME, qui est leur principal cheval de bataille, pour la collaboration fédéraliste. En 1965, J.H.C. Molenaar, membre du Conseil international du ME depuis 07/1961, est élu président de l'EBN.

## 3) France.

La Fédération est issue du Centre d'études institutionnelles pour l'organisation de la société française dont André Voisin a déposé les statuts en 10/1944. Elle représente en majorité des groupes indépendants de droite (alors que les groupes du MFE, issus de la Résistance, sont plutôt de gauche, modérée ou radicale). Ses dirigeants ont été influencés par la lecture de la pensée catholique sociale de La Tour du Pin, de Proudhon et par la tradition maurrassienne d'Action française. Attachés au fédéralisme entendu comme système d'organisation politique et sociale interne (revalorisation de l'administration locale et régionale...), leurs préoccupations sont essentiellement d'ordre intérieur (le problème algérien, par exemple, y occupe une grande place). Ils sont favorables à un certain corporatisme économique et farouchement anti-communistes. Ils se distinguent du courant guidé par le Français Alexandre Marc qui axe également son combat sur l'établissement d'un fédéralisme global mais hérité cette fois de la tradition décentralisatrice, communaliste et anarchisante des socialistes français du XIXe siècle<sup>19</sup>. En 1956, les Marciens rallient les Spinelliens dans la perspective commune de l'appel au peuple et de la Constituante européenne.

L'attachement de La Fédération aux affaires de politique intérieure tout comme sa volonté d'influencer le gouvernement explique les relations entretenues par son leader André Voisin avec un certain

---

<sup>17</sup> Certaines de ces constatations sont reprises de l'intervention effectuée par W. Loth lors du colloque fédéraliste de Gênes et depuis publiée (cf. bibliographie). Elles rejoignent en partie les réflexions de K. Koppe dans son intervention déjà mentionnée: "C'était l'heure des forces conservatrices proches de Konrad Adenauer (...). Dès ce moment l'Europa-Union s'alignait sur la ligne gouvernementale et industrielle, elle devenait en quelque sorte l'agence du gouvernement fédéral pour propager l'idée européenne (...). Bien qu'une partie des cadres était toujours convaincue de l'idée européenne (...), le gros des sympathisants (...) y voyait l'instrument pour faire la RFA acceptée internationalement voire pour regagner la souveraineté. Avec le fédéralisme sur les lèvres ils étaient au fond et à la rigueur des confédéralistes. Ceci était sans doute une des raisons décisives -bien que cachée- pour la sécession de l'UEF qui continuait à proclamer l'Europe fédéraliste".

<sup>18</sup> K. Koppe, contribution non publiée..., 1992.

<sup>19</sup> Cette analyse, confirmée par les documents, reprend largement celle d'A. Greilsammer, p.41 (cf. bibliographie). Cf. également: K. Koppe, intervention non publiée..., 1992: leur "intérêt majeur était la restructuration de la France en Fédération des anciennes Provinces comme condition préalable à toute construction européenne (...)" ; sur l'éclosion des mouvements-satellites de La Fédération et sur ses aspects réactionnaires, cf. H. Brugmans, "A Travers le siècle", pp.230-233.

nombre de politiques proches du pouvoir malgré la condamnation de la politique gaulliste. Le Français entretient des relations avec Maurice Schumann et Jacques Chaban-Delmas. Il travaille également à une coopération Mollet/Pinay cherchant à ouvrir l'internationale fédéraliste aux forces indépendantes de gauche<sup>20</sup>.

Mais La Fédération se heurte à de nombreux problèmes<sup>21</sup>. Ses difficultés financières sont énormes. Durant l'été 1962, la publication du "XXe Siècle fédéraliste" semble l'avoir portée au bord de la faillite. Elle voit en outre s'éloigner certains de ses membres historiques (Jean-Maurice Martin, par exemple, se concentre désormais sur les Anciens combattants). Dans ces conditions, il semble qu'elle n'ait plus qu'une existence nominale ou que, du moins, l'influence d'André Voisin sur le plan politique intérieur soit devenue sa seule force motrice. Certes ses liens avec l'Organisation française du ME, à la faveur de la politique modérée du Mouvement européen international (MEI) et de l'hostilité de René Mayer au MFE, sont des éléments non négligeables. Mais, concrètement, La Fédération circonscrit désormais son travail au Mouvement national des élus locaux (MNEL) fondé en 1953, dont elle soutient le travail européen et les activités d'échange: par l'organisation de voyages d'élus locaux à Berlin, en particulier, elle oeuvre au rapprochement franco-allemand. Du point de vue militant, seul le groupe régional Rhône-Alpes dirigé par Albert-Marie Gordiani est actif. C'est dans ces conditions que l'AEF en arrive à se demander dans quelle mesure La Fédération peut et pourra rester une partenaire valable en France<sup>22</sup>. Fin 1968, la crise financière française est si grave que l'internationale doit organiser une collecte interne pour liquider les dettes les plus urgentes. Tout le personnel a été congédié à l'exception du rédacteur Max Richard. C'est le MNEL qui assure le paiement du bureau et d'une secrétaire. Le Conseil français quant à lui, hélas, ne connaît pas une situation meilleure. Depuis le décès de René Lhuillier, la permanence n'est plus assurée qu'à mi-temps. Dans les deux cas, et c'est là le plus grave, la crise est également psychologique, liée à l'arrêt imposé par le gouvernement gaulliste à toute initiative européenne. Le mot d'ordre: "Au besoin sans la France", qui commence à courir dans les rangs européens et dont le contenu ne vise pas les Français mais le régime français, a pour effet d'affaiblir le moral de militants qui se sentent abandonnés ou qui, découragés, adoptent au pied de la lettre le slogan<sup>23</sup>. A partir de 1969, l'organisation de voyages à Berlin commence à son tour à poser problème car l'ambassade d'Allemagne coupe les crédits<sup>24</sup>. Au congrès de l'AEF à Sarrebrück (11/1969), Karlheinz Koppe ne peut que faire le constat des dégâts. Bien que les fédéralistes français se retrouvent unis contre leurs ennemis communs, anti-européisme et centralisation, et qu'ils soient parvenus à conjuguer leurs points de vue pour rédiger une Charte fédéraliste (cf. *infra*), les polémiques l'emportent et La Fédération est à la limite de la survie.

## **B) Les autres groupes.**

### **1) Luxembourg.**

La figure prédominante est celle de l'ancien résistant Arthur Calteux. Ce dernier, désireux d'oeuvrer à la réconciliation du peuple allemand avec ses frères européens, a fondé l'Union européenne fédéraliste du Luxembourg (UEFL) en 1947 avant de promouvoir un Conseil luxembourgeois du ME en 1949. Il existe de fait une identité des deux organes même s'ils sont juridiquement séparés. C'est seulement en 11/1962 que l'UEFL demande et obtient son affiliation à l'AEF.

### **2) Belgique.**

La situation est critique. Les fédéralistes sont déchirés sur fond de querelles communautaires entre Wallons et Flamands. Le Conseil belge du ME fonctionne comme une "sorte de club" (c'est à dire un organisme fermé) et non comme une organisation chapeau<sup>25</sup>. Le MFE/ Belgique est actif principalement dans l'Ostendais et dans l'Anversois (il compte parmi ses membres Ludo Dierickx, futur secrétaire du MFE). En ce qui concerne l'AEF, Albert Lohest est le président du MFE/ Liège appelé également "AEF Belgique". Fernand Dehousse, ancien président de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, devient son président d'honneur en 03/1964. C'est elle qui représente l'AEF dans le Conseil belge. En 04/1959, l'AEF a

<sup>20</sup> K. Koppe, lettre au chercheur K.H. Herschel, 20/03/1962.

<sup>21</sup> K. Koppe, lettre à J.H.C. Molenaar, 20/08/1962.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> K. Koppe, note à l'EUD, 25/11/1968.

<sup>24</sup> K. Koppe, lettre à E.-V. Couchoud, 24/03/1969; lettre à A. Voisin, 24/03/1969.

<sup>25</sup> K. Koppe, rapport au congrès d'EUD, 23-25/11/1969.

également reconnu le Mouvement pour les Etats-Unis d'Europe (MEUE) siégeant à Bruxelles. Mais le Conseil belge du ME refuse de reconnaître cette fédération de groupuscules fédéralistes qu'il ne considère pas comme un "mouvement valable"<sup>26</sup>. Elle est présidée par l'entrepreneur Jean-François Collin, un homme d'affaires suscitant la défiance au sein-même de l'AEF. Le MEUE compte dans ses rangs le *Beweging voor de Verenigde Staten van Europa*, dit groupe Kunnen, qui est sa section flamande.

Ce dernier s'est développé autour de Walter Anton Kunnen, un entrepreneur anversois à la personnalité également très controversée. Son caractère charismatique le rend fort efficace auprès des militants. Mais si Karlheinz Koppe lui témoigne son amitié et Henri Brugmans son soutien, ses antécédents durant l'occupation allemande et ses idées parfois ambiguës en font un allié problématique. Walter Anton Kunnen est partisan d'un "fédéralisme intégral et sainement conçu" ancré sur des valeurs traditionnalistes empreintes de mysticisme chrétien. Pour lui "le fédéralisme n'est pas uniquement un système politique: il est en premier lieu une philosophie, une attitude de vie, qui tend à maintenir l'équilibre par la coordination harmonieuse des vérités, des valeurs, des droits et des devoirs", un "subtil équilibre qui s'instaure dans la dialectique Individu-Communauté qui conditionne toute l'histoire". Habile à mobiliser les foules, il organise des fêtes folkloriques dénommées "Tournois européens" qui accueillent, dans une "ambiance des temps chevaleresques", des formations provenant de tout pays telles des "messagers de la fraternité européenne". En effet, Walter Anton Kunnen se montre très sensible au concept d'unité dans la diversité car une "diversité profonde (...) caractérise (...) les composantes de l'Europe" comme celles de la Belgique. Mais "en ce pays, les interprétations erronées vont bon train, et rares sont ceux pour qui le fédéralisme a conservé sa signification exacte. Les uns s'en réclament pour cacher des objectifs unitaristes, d'autres pour cacher des objectifs séparatistes".

Le groupe Kunnen -et par conséquent l'AEF- se trouve bientôt confronté à de nouveaux problèmes. En 12/1962, les dissensions continues entre le groupe Kunnen et le MEUE, largement basées sur une mésentente personnelle, conduisent ce dernier à exclure la formation flamande. De l'avis de Karlheinz Koppe, la fédération conduite par Jean-François Collin "moralement et politiquement a tort"<sup>27</sup>. L'AEF soutient une fois encore Walter Anton Kunnen "dans toute cette histoire dont les péripéties sont à peu près inextricables" parce qu'il est "un véritable idéaliste qui fait tout ce qu'il peut avec beaucoup de désintéressement"<sup>28</sup> et que même si "il est vraiment difficile de lui parler politique (...), il est une des rares personnes qui veulent faire quelque chose"<sup>29</sup>. Mais le résultat est là: "l'éternel problème belge se complique encore davantage. Tout cela est triste à pleurer et il faut qu'à nouveau l'AEF s'en occupe alors qu'il y a vraiment d'autres chats à fouetter"<sup>30</sup>. Ainsi l'internationale fédéraliste se voit contrainte à reconnaître une organisation indépendante supplémentaire et la médiation accordée par Maurice Faure, président du MEI, pour régler l'ensemble des différends entre groupes belges, affiliés ou non au Conseil, échoue. En 1965 la publication d'un article intitulé "Un nouveau nazisme?" par Walter Anton Kunnen aggrave la situation, mettant en difficulté l'AEF dans le domaine de ses relations internes et externes. Le texte, inspiré par les vicissitudes personnelles de son auteur, traite de la prescription des crimes nazis. D'une manière regrettable et maladroitement selon les termes mêmes de Karlheinz Koppe, il les dissocie de l'appartenance au NSDAP et s'en prend aux dérèglements de la démocratie sans voir qu'ils sont le prix de la liberté, créant au bilan une équivoque avec une tentative de dénazification et de bienveillance pour les régimes autoritaires.

### 3) Italie.

Les forces fédéralistes sont également éclatées<sup>31</sup>. A côté du tout-puissant *Movimento federalista europeo* (MFE/ Italie), trois petits groupes A.E.F. travaillent séparément.

La *Comunità Europei Federalisti*, implantée à Bolzano, est marquée par la question complexe et périphérique des minorités ethniques.

Le *Movimento Lavoratori Europei per gli Stati Uniti d'Europa* siège dans la ville industrielle de Turin. Sous la direction de C. Parodi, il vise à contrer la propagande anti-européenne des communistes dans le monde de l'industrie et du travail. Il parvient à établir quelques points d'appui hors de sa ville d'accueil

<sup>26</sup> M. Faure, lettre à D. Debray, 11/04/1962.

<sup>27</sup> K. Koppe, lettre à W.A. Kunnen, 19/03/1963.

<sup>28</sup> (*Ibid.*)

<sup>29</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 15/12/1965.

<sup>30</sup> H. Brugmans, lettre à K. Koppe, 05/12/1962.

<sup>31</sup> K. Koppe, lettre à K. Focke, 12/11/1959.

et Karlheinz Koppe s'étonne de sa relative activité vu la quasi nullité des moyens dont il dispose. Mais l'appui des partis de gouvernement lui font défaut, même si quelques liens existent à l'origine avec le député démocrate-chrétien G. Quarello et, en moindre mesure, avec le parti socialiste de Sarragat. En 1964, cette organisation est biffée de la liste des membres de l'AEF après qu'elle n'ait plus donné signe de vie pendant deux ans.

Le groupe le plus important est le Movimento Italiano di Azione Europea Federalista dont le siège est à Rome et que Gian Piero Orsello, issu des milieux de l'antifascisme et de la Résistance dirige (comme secrétaire général puis, à partir de 1969, comme président). Son action se déroule avant tout dans les cercles des partis libéral (dont fait parti Orsello) et républicain. Il entretient également des relations avec le Conseil italien dont Orsello assure pendant un temps la vice-présidence. Mais dans ce cas aussi le manque de liens avec la Démocratie chrétienne nuit à ses possibilités. D'autre part, la collaboration entre les groupuscules italiens de l'AEF est inexistente ou conflictuelle. Les rapports du groupe Orsello avec la formation de Turin se ressentent de la difficulté à associer un travail auprès du monde ouvrier et l'alliance avec les libéraux.

L'action unitaire d'Orsello s'exerce plutôt, comme on l'a vu, en rapport avec le Conseil national ou directement avec l'une des figures de proue du MFE, l'Italien Altiero Spinelli. Tous deux se retrouvent dans le cadre du Centro di Studi Europei "Luigi Einaudi" (CISE) constitué en 1961 à l'initiative d'un groupe de jeunes provenant de diverses aires politiques et culturelles. L'organisme "se propose de promouvoir la formation d'une vraie conscience européenne en Italie". Son secrétaire général est Orsello, qui y consacre le plus clair de son temps, et dans son Comité d'honneur figure précisément Altiero Spinelli. Leur collaboration se trouve renforcée par la fondation du Comitato Italiano per la Democrazia Italiana (CIDE) dont la réunion constitutive se tient en 12/1963. Le Movimento Federalista Europeo étant le groupe fédéraliste le plus important de la péninsule mais aussi de toute l'organisation supranationale, Orsello noue donc des liens avec un interlocuteur puissant tandis que le Movimento Federalista, dont l'action se développe principalement dans le nord du pays (avec les sections de Milan/Pavie, Turin, Udine/Venise...), consolide à l'occasion ses appuis romains. La coopération entre les deux formations est corroborée par le fait que le Movimento federalista soit à son tour en contact suivi avec le Conseil, présidé par le très dynamique Giuseppe Petrilli (le Conseil dispose de sections propres et de membres directs). En 1967 les pourparlers avec Mario Albertini conduisent même au projet d'un document conjoint et d'une action commune ainsi que d'une présence unitaire au sein du Conseil. A la faveur de leur contiguïté géographique et de leur importance respective, MFE et EUD nouent également des liens toujours plus étroits. Enfin, pour compléter la description du cadre fédéraliste italien, il faut mentionner la position non négligeable du Conseil des Communes d'Europe (CCE) liée en partie à l'identité de certains dirigeants avec ceux du Conseil national et du MFE/Italie.

Les relations entretenues par Orsello avec Spinelli provoque une situation de tension entre le Movimento Italiano et l'AEF. Cette situation contribue à distendre des relations déjà trop lâches: en raison de sérieuses difficultés financières, le groupe italien ne se fait que rarement représenter aux réunions du Comité central et ne paie pas ou très irrégulièrement ses cotisations. Dans ces conditions, un conflit ouvert ne tarde pas à éclater. En 06/1967, Orsello refuse la nomination d'un représentant unique de son groupe audit Comité fédéral et réclame une vice-présidence. Mais Karlheinz Koppe, tout en reconnaissant le "dévouement personnel" d'Orsello et de ses amis à la cause européenne, refuse d'accéder à sa requête: l'AEF a dû "faire la différence nette entre des mouvements militants, c'est-à-dire largement ouvert à des adhésions individuelles et travaillant par sections et des organes ayant un caractère plutôt d'institut ou de groupe de pression. Vous l'avez un jour dit à moi-même que l'action de vous et de vos amis se concentre avant tout sur l'Institut L. Einaudi". L'affaire s'envenime. En 09/1968, les Italiens décident de ne plus envoyer de délégués à l'AEF<sup>32</sup>. Le ton est au "chantage" selon André Voisin<sup>33</sup>.

#### 4) Espagne.

Dans l'Espagne franquiste, l'AEF évolue sur un terrain glissant. Des contacts existent avec les certains groupuscules européistes qui se sont développés en liaison ou en opposition au régime dans le but de lutter contre l'isolement de l'Espagne ou pour son rapprochement des régimes démocratiques. La volte-face du gouvernement, qui demande à être associé au Marché commun en 02/1962, relance et développe les premiers contacts qui ont été établis par le biais culturel et municipal (cf. notamment les liens avec le Centre

<sup>32</sup> G.-P. Orsello, lettre à A. Voisin, 21/11/1968.

<sup>33</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 25/11/1968.

espagnol des études communales à Peñíscola). Durant l'été 1962, Karlheinz Koppe est informé par la branche française que le militant historique José Miguel De Azaola s'efforce de constituer un groupe fédéraliste unifié dans la péninsule. L'entreprise, une fois encore, est axée sur le domaine culturel (en relation par exemple avec le Centre européen de la Culture). Le Madrilène sollicite l'envoi d'un observateur de l'AEF au congrès qu'il prévoit d'organiser sous peu dans la capitale. Mais la prudence prévaut. L'affaire de l'arrestation des délégués hispaniques par les autorités franquistes à leur retour du congrès européen de Munich est encore toute récente.

Les liens cependant ne sont pas rompus et le projet unitaire continue à faire son chemin. C'est ainsi que du 08 au 12/06/1966, Karlheinz Koppe se rend à Madrid pour assister à une table ronde organisée par Sampieri et à la constitution du Mouvement fédéraliste espagnol. Le dirigeant de l'AEF suggère en la circonstance l'apport de quelques modifications au statut de sorte que "le constat final est celui de l'identité des vues doctrinales". Mettant à profit son voyage, il parvient également à avoir près de 80 entretiens tant avec des membres de l'opposition que du gouvernement, obtenant notamment une audience du ministre Solís<sup>34</sup>. Mais le bilan de ces contacts n'est pas simple à établir pour Karlheinz Koppe, embarrassé face à l'ambiguïté de la situation. Certes "nous ne pouvons notamment pas blâmer ceux de nos amis espagnols qui depuis douze ans militent avec les plus grandes difficultés dans 'l'Association espagnole pour la coopération européenne' et qui, en effet, réussissent de garder les distances au régime"<sup>35</sup>. Leurs efforts sont d'autant plus louables qu'ils ont initié leur collaboration (avec les fédéralistes français en particulier) à une époque où une telle initiative ne trouvait pas la faveur. Il n'en reste pas moins vrai qu'en ce qui concerne le Mouvement fédéraliste espagnol, "nous sommes partis de l'hypothèse qu'il s'agisse d'un groupe indépendant du régime, ce qui n'empêche pas qu'il y ait aussi des membres proches du régime. Or les renseignements que j'ai eus de la part de mes amis personnels sont catastrophiques. Selon ces renseignements (et je n'ai aucune raison d'en douter) M. Taboada est l'ancien gouverneur de Salamanca. Il a été en cette qualité personnellement responsable de la poursuite et de l'incarcération de quelques-uns de mes amis. J'ignorais aussi qu'il appartient au "Conseil du Mouvement" qui groupe les 200 plus hauts représentants de la Phalange. Quant à sa position actuelle comme "Délégué des provinces", il appartient à ce milieu qui -favorisé par le gouvernement espagnol- doit activement élaborer des structures permettant la continuité du régime. Ceci dit, je reste, d'un côté ferme sur ma position qu'il faut utiliser au maximum des contacts en Espagne pour y propager nos idées en particulier sur le caractère démocratique de l'Europe politique à créer. Mais de l'autre côté, je reste aussi ferme dans ma position que nous ne pouvons pas favoriser de manière indirecte la politique du régime"<sup>36</sup>. "En conclusion, il faut exploiter toute possibilité de contact mais sans s'identifier au groupe. Il en va de la vie-même de l'AEF"<sup>37</sup>.

Ce sont les Français qui sont l'âme du rapprochement. En 07/1966, André Voisin et Jean-Maurice Martin organisent une conversation privée, à laquelle eux-mêmes prennent part, entre Karlheinz Koppe et Tomas de Carranza pour examiner la demande d'adhésion du néo-Mouvement fédéraliste espagnol à l'AEF. Le ministre plénipotentiaire à l'Office commercial de l'ambassade d'Espagne à Paris, président de son Comité exécutif et vice-président de la Confédération européenne des Anciens combattants, a pour lui l'avantage d'être un militant de longue date, c'est à dire un européen sincère<sup>38</sup>. Il peut ainsi plaider efficacement la cause de son organisation "dont les statuts ont été déposés conformément à la loi espagnole, [et qui] a été fondé par des citoyens d'appartenance politique et sociale différente, ayant la ferme volonté de participer à la construction de l'union européenne politique selon les méthodes fédéralistes"<sup>39</sup>. En septembre suivant, un séminaire organisé conjointement par l'Association d'études municipales et le Mouvement fédéraliste espagnol à Peñíscola permet de resserrer les liens. L'enthousiasme français balaye les derniers doutes. Au congrès de l'AEF à Sarrebrück (12/1966), une délégation de fédéralistes ibériques est finalement accueillie par acclamation comme nouveau membre affilié.

## 5) Mouvements en exil de l'Europe de l'Est.

<sup>34</sup> Sur le rôle de José Solís Ruiz dans l'évolution européenne des Phalangistes, cf. J.C. Pereira (cit. in bibliogr.), p. 136.

<sup>35</sup> K. Koppe, lettre à J.-M. Martin, 23/06/1966.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> K. Koppe, lettre à J.H.C. Molenaar, 23/06/1966.

<sup>38</sup> K. Koppe, lettre au chercheur H. Darmstadt, 14/11/1966.

<sup>39</sup> T. de Carranza, lettre à A. Voisin, 15/10/1966.

L'Europe de l'Est reçoit une attention particulière de l'AEF, due à l'intérêt qu'y portent ses dirigeants et au dynamisme de son délégué Jerzy Jankowski. Déjà l'UEF s'était attachée aux relations Est/Ouest dans la perspective de la construction de la grande Europe s'étendant de l'Atlantique à l'Oural. Après son premier congrès tenu à Montreux (1947), elle avait même envisagé de tenir son deuxième congrès à Prague avant de devoir renoncer à son idée suite au coup d'Etat communiste du printemps 1948<sup>40</sup>. Dans le souvenir de certains, l'idée d'une réunion dans la capitale tchèque serait même antérieure à Montreux. Quoi qu'il en soit, dès la constitution du Bureau exécutif, Henri Brugmans avait été plus particulièrement chargé des relations avec les pays de l'Est<sup>41</sup>. Lors de la scission fédéraliste, la quasi totalité des organisations en exil a rejoint l'AEF. Certes le MFE dispose quelque temps d'un responsable de l'Europe de l'Est mais ses activités dépérissent rapidement du fait notamment des méthodes d'action du mouvement qui tend à abandonner toute référence nationale<sup>42</sup>. Au sein de l'AEF, la question de l'Est présente en revanche un caractère grave car l'Allemagne est en premier lieu concernée par le Rideau de fer qui a isolé plus de 17 millions d'habitants.

Parmi les organisations en exil affiliées à l'internationale, l'Union des fédéralistes polonais est la plus active. Elle est animée par le sentiment de communauté culturelle Ouest/Est ainsi que par un état d'esprit fortement anti-communiste. Il faut, à son sens, lutter pour libérer les peuples piégés dans les mailles du filet soviétique. Il s'agit également d'oeuvrer à la réconciliation germano-polonaise en travaillant à l'instauration de principes de bon voisinage. En 03/1961, les groupuscules fédéralistes de Hongrie, Roumanie et Ukraine s'associent aux Polonais pour former un groupe d'action représenté comme membre ordinaire à l'AEF par Jerzy Jankowski, nommé délégué en marge des dispositions statutaires. Karlheinz Koppe discerne divers signes d'encouragement à leur action. Les déclarations de l'Eglise évangélique, par exemple, démontrent "que la grande majorité des Allemands est tout à fait encline à suivre la voie de la réconciliation même si le prix en était la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse"<sup>43</sup>.

Concrètement, la campagne menée pour la suppression des visas aux réfugiés bénéficiant du statut prévu par la convention de Genève de 1951 est un succès. A l'occasion Jankowski a été entendu comme expert au Conseil de l'Europe. En 10/1966, le "Comité international pour promouvoir le dialogue polono-allemand" voit le jour sous les auspices de l'AEF, qui en souligne la valeur symbolique. Il pourvoit à l'échange d'information entre les deux pays, mettant en contact universités, personnalités, journalistes... Henri Brugmans effectue dans ce contexte un voyage en Pologne (21/11-03/12/1966). L'EUD vote quant à elle en congrès (11/1966) une déclaration en faveur de la Paneuropa qui préfigure à maints égards la future Ostpolitik du gouvernement social-démocrate (à partir de 1969) et dans laquelle elle souhaite en particulier la réconciliation germano-polonaise et l'instauration de relations diplomatiques entre les deux parties de l'Allemagne.

Mais des difficultés existent. Koppe manque de temps pour suivre les activités du Comité de dialogue et doit laisser Jankowski mener seul l'action. En outre, "Mes compatriotes, justement ceux qui sont 'progressistes' dans notre sens, se méfient de toute organisation en exil. Je suis à peu près le seul qui avais imposé la coopération avec vous"<sup>44</sup>. Plusieurs raisons expliquent cette attitude réservée. Le premier motif est constitué par les luttes internes qui déchirent ces organisations. Un autre motif est la crainte allemande de devenir le terrain d'actions subversives car "les organisations en exil sont suspectes de vouloir rétablir l'état de choses comme il était avant 1939. On les accuse de ne pas voir la réalité, d'être 'réactionnaires', voire 'fascistes'"<sup>45</sup>. Enfin nombre d'Allemands jugent inopportunes les relations avec l'émigration redoutant qu'elles ne compromettent les contacts avec Moscou et les autres capitales de l'Est, sièges du vrai pouvoir politique.

## 6) Grande-Bretagne.

Les relations de l'AEF avec la Grande-Bretagne se sont consolidées plus tardivement qu'ailleurs. La vieille Federal Union fondée dans l'entre-deux-guerres réunissait les fédéralistes mondiaux et européens. Au moment de l'éclatement de l'UEF, elle décide de s'associer aux deux nouveaux mouvements. La

<sup>40</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 03/09/1965.

<sup>41</sup> J.-P. Gouzy, lettre à K. Koppe, 15/09/1965.

<sup>42</sup> J. Jankowski, rapport au Comité fédéral, 29-30/10/1971.

<sup>43</sup> K. Koppe, lettre à J. Jankowski, 15/11/1965.

<sup>44</sup> K. Koppe, lettre à J. Jankowski, 14/08/1967.

<sup>45</sup> *Ibid.*

majorité des fédéralistes anglais établit cependant des liens privilégiés avec l'AEF dans la mesure où l'approche communautaire semble à beaucoup plus apte que le Congrès du peuple européen (CPE) à favoriser le rapprochement britannique des Communautés. Ainsi c'est le congrès tenu par l'AEF à Wiesbaden en 01/1959 -et auquel participe une importante délégation britannique- qui donne l'impulsion à la campagne pour l'adhésion britannique ('Britain in Europe') lancée par la section européenne de Federal Union. En 06/1966, cette section décide simultanément à Britain in Europe (qui maintient son organisation propre) de se constituer en mouvement autonome pour mieux se concentrer sur le problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun: c'est la naissance de la Campaign for a European Political Community.

Elle advient dans un climat politique favorable puisque le gouvernement travailliste élu en 10/1964 a annoncé son intention de renouveler la tentative d'adhésion. Les fondateurs de la Campaign sont rapidement rejoints par des personnalités issues des cercles politiques, industriels et académiques britanniques. Leurs activités visent moins le milieu politique londonien que l'opinion publique en province où la Campaign dispose de plusieurs branches actives. Placée sous la présidence de Lord Gladwyn, elle a d'abord le statut d'organe correspondant de l'AEF avant de demander officiellement son affiliation en 04/1967.

Les Britanniques sont très actifs et leur poids s'accroît rapidement au sein de l'AEF. Ils apportent un esprit fortement marqué d'ouverture et de conciliation entre Européistes et entre fédéralistes. Dès 08/1967, lors de la première réunion du nouveau Comité fédéral de l'internationale, E.G. Thompson est élu vice-président de l'organisation. La Campaign entretient de nombreux liens avec le MFE et avec Altiero Spinelli en particulier (par le biais des centres d'études fédéralistes notamment). Suite au congrès tenu par l'organisation supranationale à Trieste (04/1969), -congrès auquel participe une délégation anglaise et d'où il ressort un rapprochement des positions-, ils mettent sur pied une conférence commune à Londres en 10/1969 (cf. *infra*). D'autre part, la Campaign finit par fusionner avec le ME britannique en 1969. Ce dernier, de tendance unioniste, venait toutefois de voter (02/1968) une déclaration de compromis sur la construction européenne avec les fédéralistes -en faveur des Etats-Unis d'Europe sur la base de la réforme des institutions communautaires-. Le décès de son leader historique, Edouard Beddington Behrens, à la fin de la même année, achève de clore une époque. Les deux organisations se fondent, donnant naissance au Conseil britannique du ME (British Council of the EM), affilié à l'AEF. C'est dans ce cadre que les militants britanniques contribuent à l'entrée de leur pays dans la Communauté européenne en 01/1973 (cf. le rôle du parlementaire fédéraliste Roy Jenkins qui assure la majorité nécessaire dans l'adoption du European Communities Act<sup>46</sup>).

## 7) Suisse.

Pays neutre doté de solides structures fédérales mais aussi pays-carrefour, la Suisse tient une place particulière en Europe et dans l'AEF. Elle a été l'une des premières puissances où la nécessité d'un dépassement des Etats nationaux a été reconnue. Dès 1935, devant l'orage qui se lève, l'Europa-Union suisse (EUS) tente de regrouper les forces européennes<sup>47</sup>. Et après la guerre, c'est à Zürich que Winston Churchill lance son appel en faveur des Etats-Unis d'Europe (09/1946); puis c'est à Montreux qu'a lieu le premier grand congrès fédéraliste (08/1947), précédé par les deux réunions de Hertenstein et Bâle (08-11/1946). L'EUS n'est pas membre de l'AEF mais y est associée comme avec le MFE. Rapidement elle pousse à leur conciliation, cherchant à poser les bases d'un dialogue fédéraliste entre pays puis entre internationales. En 07/1961 s'ouvrent les premières Discussions germano-suissees entre EUD et EUS à Constance (les suivantes auront lieu à Schaffhausen en 07/1963). L'état d'esprit du groupe helvétique pourrait donc ainsi se résumer: "La volonté de passer de la différence à l'unité"<sup>48</sup>. Enfin, ses membres cherchent à éviter un durcissement de l'opposition entre l'AELE dont fait partie la Suisse et la CEE. Ils réclament l'élargissement de cette dernière à tous les Etats européens démocratiques.

## 8) Conclusion.

<sup>46</sup> Ainsi que le souligne J. Pinder dans son article (cf. bibliographie).

<sup>47</sup> K. Koppe, lettre à T. Raeber, 23/10/1967.

<sup>48</sup> Titre d'un article du dirigeant de l'EUS, Thomas Raeber, in *Europa (...), op. cit.*, p.1. Le titre original, bien plus euphonique, a des allures de slogan: "Wille zur Einheit- aus der Verschiedenheit".

A l'issue de ce tour d'horizon, l'AEF apparaît donc comme un mouvement fragile et éclaté. On comprend mieux, d'autre part, l'assertion de Karlheinz Koppe<sup>49</sup> selon laquelle les différences idéologiques entre AEF et MFE semblent être partiellement conditionnées par le tempérament. Le MFE l'emporte dans les pays latins où domine un tempérament plus vif, sanguin et impulsif. Les groupes de l'AEF exercent leur influence principalement en Allemagne et dans les pays anglo-saxons où -la pensée est cette fois implicite-dominant le sang-froid et la raison. De fait il résulte une répartition géographique plutôt contrastée entre les deux mouvements. "Nous avons dans nos divers pays de diverses forces européennes réelles. Tantôt ce sont des groupes fédéralistes, tantôt des Conseils nationaux qui sont les plus efficaces, tantôt les deux sont plus ou moins identiques comme aux Pays-Bas et en Allemagne. Ceci a pour conséquence qu'en fait aucune internationale n'est efficace. L'AEF n'existe qu'en Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique (en partie seulement), Angleterre et Luxembourg. Trois de ces sections sont en même temps liées au ME, à savoir le Mouvement néerlandais, l'Europa-Union [suisse] et le Mouvement luxembourgeois. En France, la Fédération est devenue, par la force des événements, le dernier rempart du Conseil français du Mouvement européen. Le MFE a ses forces en Italie et en Autriche, un peu en France, un peu en Belgique, et c'est tout. Il s'y ajoute que les deux Internationales fédéralistes qui seules disposent encore de militants sont trop faibles pour s'imposer à l'opinion publique"<sup>50</sup>. Il s'agit donc de voir si l'AEF aboutira dans son entreprise, qui est aussi son histoire, de procéder à un rapprochement idéologique des parties pour leur conférer un poids tactique; c'est à dire de constituer, à partir d'éléments antagonistes, un ensemble complémentaire; c'est à dire encore de retourner une situation de faiblesse générale au profit du combat fédéraliste en passant de la dispersion des énergies à l'union des forces.

### **III) Regard chronologique: de l'optimisme à l'inquiétude (1956-1963).**

Les documents contenus dans le fonds ne permettent pas de suivre en détail l'évolution du mouvement à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Quelques pièces consentent cependant d'appréhender son attitude face aux événements fondamentaux de l'histoire européenne que sont la mise en place du Marché commun et de l'Euratom (1957) ainsi que les négociations Fouchet (1960-1962).

#### **1) Vivent les traités de Rome.**

En 07/1956, des délégués de l'EUD, de La Fédération et de l'EBN se rencontrent pour la première fois à La Haye et déclarent à l'unisson que la réalisation du Marché commun est la tâche prioritaire sur la voie de la Fédération européenne. C'est donc avec joie que l'AEF salue la signature des traités de Rome lors de son congrès fondateur (03/1957). Le projet de motion voté quelques mois plus tard par le Comité fédéral va également dans le même sens (05/10/1957): L'AEF "constate avec une grande satisfaction que les traités de l'Euratom et de la Communauté économique européenne ont été ratifiés (...); félicite ses mouvements adhérents de l'effort accompli dans la campagne pour cette ratification, effort efficace, d'une portée réelle, et qui ne fut rendu possible que par le choix de principe qu'avaient fait ces mouvements, en faveur d'une tactique réaliste et graduelle;-affirme que ces deux traités, tout en constituant un sérieux pas en avant sur la route vers les Etats-Unis d'Europe et tout en terminant la période de stagnation ouverte par le rejet de la CED, prévoient cependant un échafaudage institutionnel beaucoup trop faible, plus faible notamment que celui de la CECA;-souligne qu'à une époque comme la nôtre où le politique, l'économique et le social sont indissolublement liés, il serait utopique d'envisager une intégration purement économique (...); estime donc indispensable une application intégrale des traités respectant l'esprit de certaines dispositions pouvant conduire les organismes qu'ils créent à prendre, pour mener à bien leur mission d'harmonisation et de coordination, des responsabilités qui sont en fait d'ordre politique;-constate que la méthode employée, tant pour la CECA que pour l'Euratom et le Marché commun, a consisté dans la

---

<sup>49</sup> K. Koppe, lettre à un enseignant, 09/01/1964. De nombreux fédéralistes ont souligné le rôle des tempéraments dans la fracture fédéraliste. Cf. par exemple in E. HIRSCH, "Ainsi va la vie", Lausanne, 1988, p. 179: "Il venait d'y avoir une scission provoquée par le caractère difficile d'Altiero Spinelli. Celui-ci (...) était le principal fondateur du mouvement, mais son attitude intransigeante, exagérée par ses manières italiennes, avait conduit la majorité des membres de l'Europe du Nord et une partie des Français à créer un mouvement distinct".

<sup>50</sup> K. Koppe, lettre à A.-M. Gordiani, 11/07/1968.

signature de traités internationaux à objet limité mais précis, qui sont autant de pactes fédéraux partiels;- déclare que cette méthode, qui a fait ses preuves, doit être systématiquement poursuivie, au fur et à mesure des possibilités, grâce à la signature de nouveaux pactes fédéraux tendant à faire assumer progressivement en commun par les Etats signataires les fonctions qui ne peuvent plus être efficacement exercées dans le seul cadre national et souligne qu'une telle méthode trouve son aboutissement naturel et nécessaire dans un Pacte fondant la Fédération européenne;- demande que l'Assemblée commune soit élue au suffrage universel direct dans les délais les plus courts et suggère que cette Assemblée puisse être chargée, dans le cadre d'un accord intergouvernemental, d'élaborer (...) les grandes lignes du statut politique que devrait avoir la future Fédération européenne (...)"

Réunions et congrès se multiplient tandis que l'AEF prend son essor. Au congrès de Wiesbaden notamment (09-11/01/1959), militants et politiques se trouvent en mesure de confronter leurs idées. Parmi les participants on compte Fernand Dehousse, Walter Hallstein, Kurt Kiesinger, Heinrich von Brentano, André François-Poncet, Robert Schumann, Robert Marjolin... et même une délégation anglaise comprenant Clement Attlee. Tous s'accordent à souhaiter l'extension géographique du processus d'intégration européenne dans la mesure où elle ne préjuge pas à ses fondements et à réaffirmer la nécessité suprême d'une Communauté politique européenne de caractère supranational. Autant d'exigences résumées par Henri Brugmans au printemps suivant sous la forme d'un manifeste intitulé: "Thèses sur l'intégration politique européenne". Le Hollandais s'y applique à tirer les conséquences politiques de l'intégration économique qui est en fait politique économique et comporte de ce fait un passage naturel vers la dimension politique<sup>51</sup>. L'élection directe du parlement européen est indiquée comme le but immédiat de l'AEF dans la perspective d'une constitution et d'une démocratie européennes. Dans ce but, l'organisation doit mener une "action, patiente et courageuse, (qui) vise à la transformation graduelle des esprits, afin que la démocratie fédérale européenne puisse naître dans un climat de compréhension et d'approbation publiques".

## 2) A bas les plans Fouchet.

Mais les bons augures qui avaient présidé à la naissance de l'AEF ne tardent pas à s'effacer sous l'effet de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en France. Comme le souligne Karlheinz Koppe<sup>52</sup>, la problématique Allemagne/Europe qui avait dominé les années 1950 laisse progressivement place à une problématique France/Europe. Le changement d'atmosphère est d'abord insidieux et ses composantes ne sont pas clairement perçues. Il se traduit par l'apparition d'un malaise au sein de l'AEF. Ainsi la réaction face aux manœuvres confédéralistes françaises et à la question interférente de l'adhésion britannique suscite des réactions conflictuelles. Minimalistes, partisans de peu plutôt que de rien, certains fédéralistes, hollandais et français en particulier, ne se montrent pas défavorables au premier Plan (11/1961). Ce dernier envisage une structure apparentée aux organisations internationales de type classique, dotée d'un secrétariat politique assorti de réunions régulières des responsables gouvernementaux visant à un rapprochement des politiques étrangère et de défense. Mais une seconde version du Plan voit le jour deux mois plus tard (01/1962) suite à la candidature britannique. Les positions d'Henri Brugmans et de Max Richard divergent à leur tour; le premier voit d'un oeil favorable l'élargissement des Communautés mais condamne les propositions en recul du nouveau projet; le second soutient encore sa validité mais craint l'entrée d'une Grande-Bretagne au fond peu convaincue du processus d'intégration européenne et foncièrement plus atlantiste qu'europeïste, causant un risque de dilution de l'oeuvre entreprise. Ainsi Henri Brugmans écrit à Max Richard: "Je suis de moins en moins sûr que l'intégration politique européenne puisse être retardée par l'adhésion de la Grande-Bretagne. Comme il s'agit là d'un pays profondément démocratique et à vieilles traditions parlementaires, il me paraît probable qu'une fois entrés, les Anglais se fassent les champions des élections directes pour l'Assemblée européenne. D'autre part, êtes-vous sûr que si le Plan Fouchet sortait d'une plume anglaise il ait été moins mauvais? Moi pas! (...). Alors, non! il n'y a pas un seul Plan Fouchet, il y en a deux. Nous le savons depuis le 20 janvier 1962. Si la première version était désastreuse et a donné l'impression aux cinq partenaires que la France était de mauvaise foi, sur tous les points où les cinq avaient fait les plus expresses réserves, le deuxième Plan, non seulement n'améliorait rien, mais au contraire, confirmait les pires craintes. En résumé, nous les francophiles qui, au Benelux et en Allemagne (avons)

<sup>51</sup> Pour H. Brugmans, ce passage doit s'effectuer du fait qu'une mesure en appelle une autre, autrement dit il prévoit un effet "boule de neige" finissant par "déclencher une avalanche" (cf. intervention au congrès de l'EUS à Lausanne, 11/1960).

<sup>52</sup> K. Koppe, "Das grüne E setzt sich durch", (...), p. 106.

défendu le projet Fouchet dont vous parlez, se trouvaient brusquement dans le rôle de pauvres imbéciles qui s'étaient fait posséder"<sup>53</sup>.

La conférence de presse tenue par le général le 05/02 contribue finalement à démasquer le réel état d'esprit du régime gaulliste. Le président de la République française qualifie les résultats obtenus par les Communautés européennes d'"idéologie et technocratie". Il demande que leur action soit rapportée du plan des "rêveries" à celui de la réalité. Cette intervention facilite la clarification et l'harmonisation des positions de l'AEF qui, pour finir, fait sienne la déclaration d'Auel et rallie définitivement le camp des adversaires du général. La déclaration, relâchée à l'issue de la conférence d'études réunie au château du même nom à l'initiative de l'EUD (10-11/03/1962), a été soussignée par des personnalités telles que Heinrich von Brentano, Ernst Frielander, Karl Mommer et Dietrich Roser... Elle condamne sans ambiguïtés les propositions Fouchet qui ne contribuent point à l'édification d'une Europe politique unie mais à son affaiblissement. Ses auteurs jugent donc préférable de renoncer à un accord plutôt que d'en conclure un qui remette en cause les acquis<sup>54</sup>.

L'affaire n'a pas été cependant sans créer de profonds remous au sein du mouvement mettant en jeu son unité. La volonté de recoudre les parties mais aussi les difficultés pour ce faire sont patentes. Max Richard écrit: "Un dernier mot: nous devons tout faire, chacun de notre côté, pour que l'AEF n'éclate pas. Ce serait catastrophique. Il faut trouver une voie moyenne entre vous et nous. Isoler dans son orgueil un de Gaulle durci par sa 'victoire' (?) algérienne, ça risquerait d'être grave. Quant à disloquer l'AEF, oh la la! Je ne me vois vraiment pas chez les fous du MFE Et puis, je ne travaillerais plus avec mon ami Karlheinz... Non!"<sup>55</sup>. Henri Brugmans analyse: "Une chose est évidente en tout cas et c'est bon en soi: la politique 'européenne' du gouvernement français a si longtemps tiré sur la corde que celle-ci vient de se casser. L'isolement actuel de la France en Europe (sans parler du monde) me paraît propre à faire réfléchir nos amis"<sup>56</sup>. Les deux hommes ne parviennent pas cependant, en vue du Comité fédéral du 03/05, à rédiger un texte de conciliation. Le projet de motion rédigé par Henri Brugmans est le plus critique: "Dans la conviction que la méthode communautaire seule peut aboutir à des résultats déterminés, l'AEF refuse, par conséquent, de considérer des accords intergouvernementaux comme un programme vers la fédération européenne (...). Ceci est notamment le cas de la 'Commission Fouchet' dont les travaux sont loin de correspondre aux buts que les gouvernements des Six s'étaient expressément fixés dans leur Déclaration du 18 juillet 1961 (...). Cette réflexion ne signifie en rien que l'AEF s'oppose à ce que les gouvernements coordonnent leur politique au maximum jusqu'au jour où ils consentiront, dans ce domaine, à une coopération selon des formules communautaires (...). L'objectif final, répétons-le, reste la réalisation de véritables Etats-Unis d'Europe, dotés d'un Exécutif fédéral et d'un Parlement bicaméral. Ainsi seulement le vieux continent pourra jouer dans le monde le rôle qui doit être le sien et donner une réponse positive au défi communiste. En définitive la voie fédéraliste est une voie étroite (...). Qu'on ne s'y trompe pas: dans cette voie étroite, il y a le maximum du possible (...)". Le Comité fédéral parvient finalement tant bien que mal à approuver un programme politique de synthèse. Ce dernier s'articule en trois phases visant trois objectifs classés simultanément par ordre (dégressif) de faisabilité et (progressif) de qualité: la pleine réalisation des traités de Rome, c'est-à-dire le renforcement des Communautés par la fusion des exécutifs, l'autonomie financière et l'élection directe du Parlement européen; l'élargissement des compétences communautaires à de nouveaux domaines, en particulier politique; le couronnement du processus par la création d'une Fédération européenne.

Le congrès pour la Communauté politique européenne organisé de concert par le ME et l'EUD à Munich (07-08/06/1962) scelle la réconciliation. Plus encore, sur la base de la déclaration d'Auel, il rend unanime la condamnation par les milieux européens des manoeuvres gaullistes. Il appelle au contraire à une véritable construction européenne (encouragée d'ailleurs par le discours tenu par John Kennedy le 04/07/1962 qui affirme la disponibilité des Etats-Unis à renforcer le partenariat atlantique, aubaine aux yeux de l'AEF, danger de satellisation européenne aux yeux des Gaullistes). C'est d'ailleurs la dernière fois qu'un représentant de l'UNR (Christian de la Malène) assiste à une manifestation du ME. La rupture ne se produit donc pas au sein de l'AEF mais entre l'AEF -et tous les fédéralistes- d'une part et le régime français d'autre part. Le congrès marque donc un tournant dans l'histoire du ME et dans celle des fédéralistes de

<sup>53</sup> H. Brugmans, lettre à M. Richard, 13/03/1962.

<sup>54</sup> K. Koppe, *op. cit.*, pp. 143-146.

<sup>55</sup> M. Richard, lettre à K. Koppe, 19/03/1962.

<sup>56</sup> H. Brugmans, lettre à K. Koppe, 04/04/1962.

tous bords. Comme l'écrit Karlheinz Koppe<sup>57</sup>, les "forces modérées dans les méthodes mais avec une forte conviction européenne et des vues fédéralistes" l'emportent définitivement au sein de l'organisation-chapeau. Ce qui revient à dire que les partisans de la fédération l'emporte sur ceux de la coopération; et qu'entre les deux camps fédéralistes, celui de la révolution prônée par le MFE et celui de la réforme prônée par l'AEF, c'est le deuxième qu'elle choisit, adoptant une politique officiellement qualifiée de "petits pas". Les développements de la politique hexagonale confirment la nécessité de la cohésion fédéraliste bien qu'ils ressuscitent épisodiquement les doutes tactiques du groupe français. Devant les résultats électoraux qui se révèlent "catastrophiques", prenant la forme d'un "raz-de-marée gaulliste", Max Richard commente: "Nous allons à la dictature en France. Quant à l'Europe, ça risque d'être le Plan Fouchet ou rien..."<sup>58</sup>.

En 01/1963, l'interruption imposée par la France aux négociations avec la Grande-Bretagne marque un nouvel échec du processus européen. Huit jours plus tard la signature d'un traité destiné à la consécration de la paix et au resserrement des liens franco-allemands suscite également la réprobation de l'AEF. Si le geste -de nature intergouvernementale- est appréciable en soi et contribue à rapprocher les deux piliers de l'édifice communautaire, il ne peut certes se substituer à une démarche de nature fédérale qui doit impliquer l'ensemble des partenaires européens. L'organisation fédéraliste -et en particulier les Hollandais, inquiets du surpoids des deux pays-, y décèle une nouvelle atteinte à l'esprit d'intégration.

#### **IV) Regard chronologique: l'amorce du rapprochement AEF/ MFE (1963-1965).**

##### **1) Le MFE prend l'initiative.**

Quelques contacts sporadiques s'ébauchent déjà entre AEF et MFE. C'est ainsi, par exemple, qu'au lendemain du congrès tenu par l'organisation supranationale à Lyon (02/1962), l'AEF prend langue officieusement avec le groupe marseillais de Germain Desboeuf, composante de l'aile modérée, pour sonder les possibilités d'une coopération.

Mais l'initiative décisive est la publication en 05/1963 par l'EUS dans son bulletin d'informations d'un "Appel aux fédéralistes et aux démocrates d'Europe" rédigé par Orio Giarini, secrétaire général du MFE et résident helvétique. Son initiative fait pendant à l'assemblée des délégués suisses qui, réunis le même mois à Neuchâtel, opte pour une initiative formelle en vue d'un rapprochement fédéraliste. Le leader s'adresse à tous ceux qui visent la renaissance d'une Fédération européenne et le renouvellement de la démocratie en Europe. Il affirme la nécessité de l'union des forces face aux renouveaux nationalistes en Occident et au déclin de la démocratie. Selon lui, c'est parce qu'ils étaient unis que les fédéralistes ont vu, au lendemain de la seconde guerre mondiale, leur action couronnée par l'instauration de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) -car cette structure européenne supranationale était due pour partie à leurs efforts conjugués-. Mais les puissances nationales l'ont finalement emporté dans la course livrée aux partisans de l'Europe avant qu'une véritable Fédération n'ait pu voir le jour. L'échec du projet de CED a marqué leur victoire tandis que les chemins des fédéralistes se sont divisés. Deux nouvelles communautés spécialisées ont ensuite vu le jour, l'Euratom et le Marché commun. Mais ces "prix de consolation", nés en dehors des campagnes fédéralistes, ne doivent plus leur relatif succès qu'à la "victoire d'un déterminisme économique, politiquement passif" et rien ni personne n'a encore été en mesure de leur donner une dimension politique. Dans la phase de crise aiguë traversée par le processus d'intégration européenne, Orio Giarini juge impensable de recourir à la création d'une nouvelle Communauté pour rallier la démocratie supranationale. Il faut, préconise-t-il, partir des acquis présents dans les Communautés existantes pour en démocratiser le contenu et obtenir une majeure renonciation aux parts de souveraineté nationale.

La réaction de l'AEF ne se fait pas attendre. Par la voix de Karlheinz Koppe, elle emprunte le même canal sous un titre significateur: "Ensemble garantir les acquis!". L'analyse rejoint celle du MFE à quelques nuances près. Le secrétaire général de l'AEF discerne la raison du malaise qui s'est emparé de l'opinion publique ainsi que des fédéralistes dans l'absence d'une représentation claire des contours hypothétiques de la Fédération européenne. Selon lui toute comparaison avec des systèmes fédéralistes existents (Suisse, Etats-Unis d'Amérique...) se révèle bancale car, selon des idées chères à l'AEF, les conditions géographiques, linguistiques et psychologiques varient de peuple à peuple et demandent des

<sup>57</sup> Note du secrétariat général de l'EUD (par K. Koppe?), 1967?

<sup>58</sup> M. Richard, lettre à K. Koppe, 19/11/1962.

solutions sur mesure. Ainsi l'on se trouve devant une "terre vierge" imposant une exploration pas à pas. Rythme qui doit aussi prévaloir dans les solutions proposées. Karlheinz Koppe réitère à ce propos le refus de la construction révolutionnaire d'un Etat central et centralisateur, rappelant au MFE qu'il a souvent "un peu trop tiré sur la corde", entreprenant de "chasser le diable national avec un belzebuth prétendument fédéraliste, à vrai dire centraliste". Or il s'agit seulement de faire exercer aux autorités fédérales les fonctions qui ne peuvent plus l'être efficacement par les autorités nationales. Il réfute également l'argument d'Orio Giarini selon lequel les Communautés européennes de 1957 sont nées indépendamment de la propagande fédéraliste. Si cela peut valoir pour le MFE, il n'en va pas de même pour l'AEF qui s'est engagée pleinement pour la réalisation et la popularisation du Marché commun. Ainsi il récuse le terme de "prix de consolation" et, tout en reconnaissant que l'AEF les a peut-être surestimées, il affirme voir encore dans ces institutions, part de la Fédération née de traités assimilables à une part du Pacte fédéral, la base, unique et concrète, de l'unité européenne; ce qui n'a jamais empêché son mouvement de garder présent à l'esprit le but final -et commun- des fédéralistes: la Fédération européenne. Celle-ci d'ailleurs ne point-elle pas par le biais de la composante supranationale des Communautés, incarnée par la Commission?

Malgré ces mises au point, l'essentiel est là: les programmes de l'AEF et du MFE concordent<sup>59</sup>. Tous deux visent désormais la rationalisation et la démocratisation des Communautés à travers la fusion des exécutifs et les élections directes au Parlement européen; autrement dit, la transformation des Communautés existantes en Communauté politique, par le recours au peuple mais dans le cadre des institutions. De l'avis général, en ces heures graves, l'union s'impose. Les chemins peuvent et doivent se rejoindre<sup>60</sup>.

## 2) Difficultés et progrès.

L'affaire cependant n'est pas aussi simple. On n'efface pas près de dix ans d'indifférence ou de conflits en deux missives. Karlheinz Koppe reproche à Orio Giarini de ne pas avoir consulté l'AEF préalablement à son Appel<sup>61</sup>. Il récuse à l'avance toute manoeuvre qui serait simplement destinée à porter un coup à l'internationale fédéraliste. L'infiltration du MFE en Allemagne suite à la constitution d'un groupe local (Kreisverband) à Bad Liebenzell et la tentative d'implantation du CPE en territoire germanique offrent des motifs de discorde plus sérieux: aucun rapprochement ne peut s'effectuer si surgissent de nouvelles tensions fomentées au travers de l'EUD. La discussion se prolonge sur un ton très vif jusqu'à l'année suivante. L'invitation faite par le MFE à l'AEF de participer à l'élaboration de la Charte fédéraliste, destinée à rénover le contenu idéologique et tactique des résolutions d'Hertenstein, ne facilite pas les choses. Karlheinz Koppe signe bien, à titre personnel, l'ébauche de document produite par les groupes français de l'AEF et du MFE dans le cadre du Conseil français. Mais il finit par réserver sa position sur le projet définitif dans la mesure où il mentionne le CPE. Quant au projet de loi Rossi, promu par le MFE en France, il le juge "pathétique"<sup>62</sup>: d'un style exécrationnel, il est dépourvu de toute logique interne. Si Karlheinz Koppe n'exclut pas le bien-fondé d'initiatives nationales pour accroître les pouvoirs du Parlement européen, il déplore qu'un texte démagogique prévoit, en cas d'échec des propositions dudit Parlement (pour l'instant à l'examen du Conseil des ministres), que l'Assemblée nationale française décide l'élection directe des députés français à cette institution. En effet, l'impasse serait probablement due à un veto de la France. Comment donc faire de ces élections l'objet d'une loi nationale? Karlheinz Koppe songe plutôt à l'organisation d'élections simultanées regroupant élections législatives et élections européennes. Les mesures de détail seraient à déterminer en concertation avec les représentants du Parlement européen.

---

<sup>59</sup> C. Schöndube, dirigeant du MFE, membre de la Commission allemande et partisan de la conciliation, arrive à la même conclusion dans son article "Warnung an die Föderalisten", in *Europa (...), op. cit.*, p.1. Tant la lettre ouverte d'A. Spinelli à W. Hallstein (08/1963) que l'ouvrage de E. Friedländer ("Europa über die Nationen") sont pour lui des preuves. Les deux hommes, qui ne sont plus secrétaires généraux de leurs mouvements, y gardent cependant une influence prépondérante.

<sup>60</sup> "En effet, les uns n'avaient pas de raisons d'être fiers de leur action, étant donné que les gouvernements n'avaient pas besoin d'eux pour faire l'Europe gouvernementale des Six, les autres n'avaient pas plus de succès à mobiliser les masses dit le peuple européen. Dès le milieu des années soixante toutes les deux commençaient à s'engager pour la Communauté européenne. Ils combattaient ensemble le Plan Fouchet. Et voilà tout!", in K. Koppe, contribution non publiée..., 1992.

<sup>61</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 03/07/1963.

<sup>62</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 17/12/1963.

Une autre solution consisterait également en ce que tout gouvernement favorable soit autorisé à adapter la loi à l'intérieur de ses frontières *mutatis mutandis*.

Dépassant ces querelles, les organisations de base poussent leurs dirigeants de l'avant. L'assemblée générale du Forum fédéraliste européen Rhein Moselle, par exemple, lance un Appel à l'union en 07/1963 devant la gravité de la situation engendrée par la politique gaulliste. Orio Giarini continue pourtant de refuser la qualification de "produit diabolique" attribuée par Karlheinz Koppe au CPE. Dans ces conditions, l'AEF doit encore répondre au Forum, en 09/1963, que si les contacts méritent d'être encouragés au niveau des groupes, le temps de la réunification formelle au niveau international ou supranational n'est pas encore venu. Cette opération ne peut être que le résultat d'une longue et fructueuse collaboration des deux mouvements, non pas son préalable. L'AEF, en quelque sorte fidèle à son esprit, rejette une solution brusque pour appliquer sa tactique concrète et réaliste des petits pas, basée sur la collaboration dans la mesure du possible. Ainsi que l'exprime son secrétaire général, il s'agit de ne pas mettre la charrue avant les boeufs.

Les événements continuent cependant d'évoluer sous la pression des militants. En 10/1963, le vice-président de l'EUS expose un programme d'unification fédéraliste à l'occasion de la IV<sup>e</sup> assemblée générale de l'AEF à Luxembourg. Le 02/11, le même Massimo Pini annonce au Comité central du MFE "qu'il a créé, en Suisse, une Commission ad hoc pour étudier la question de la réunification des mouvements fédéralistes". En effet, "dans l'actuel moment politique européen, l'action fédéraliste ne réussit pas à s'imposer auprès des milieux politiques officiels de l'Europe (...). Il est évident que la scission des grandes forces fédéralistes en Europe ne peut pas servir la cause du fédéralisme européen et son aboutissement dans une forme constitutionnelle (...). L'unité dans la diversité: voilà la définition qu'on pourrait donner au programme de notre initiative. Elle est ouverte à la bonne volonté de toutes les forces fédéralistes européennes et elle n'est conditionnée qu'au principe du fédéralisme que nous voulons être bientôt le couronnement de l'unité politique et économique de l'Europe. Mais comment pouvons-nous prêcher l'unité si nous-mêmes nous nous présentons à l'égard de l'opinion publique divisés dans les méthodes et dans les systèmes?".

Le même mois a lieu une rencontre entre Massimo Pini et Karlheinz Koppe à Lucerne. L'idée d'une commission politique commune aux deux organisations s'y précise; même si, pour le premier, il doit s'agir d'une instance non pas symbolique mais dotée de réels pouvoirs, tandis que, pour le second, il n'est pas question de donner "carte blanche à une commission dont il ignore les résultats". Ce nonobstant, le 11/01/1964, l'initiative du dirigeant suisse prend son essor: elle est acceptée officiellement par l'Exécutif national de l'EUS sous forme d'un mémorandum rédigé par Thomas Raeber, Max Ambühl -respectivement secrétaire central et membre du Bureau exécutif- et Massimo Pini en personne. Ils y exposent notamment les structures d'une commission commune de consultation. Leurs travaux sont soumis très rapidement pour approbation aux deux organisations.

Dès les 10-12/04/1964, une délégation de l'AEF est présente au congrès tenu par le MFE à Montreux. Orio Giarini attribue les réticences de Karlheinz Koppe à l'égard de la Charte qui y a été adoptée à de simples différences de mentalité entre Allemands, Italiens et Français. Elles ne devraient pas, selon lui, constituer un obstacle majeur sur le chemin de la réunification. Certes la Charte a été rédigée avec une forte influence française, mais le groupe d'Alexandre Marc n'a-t-il pas trouvé la collaboration d'André Voisin et Max Richard? Et leur travail ne répond-il pas aux soucis d'Henri Brugmans "qui évoque depuis 1947 la nécessité de penser une vraie société fédéraliste"<sup>63</sup>? Quant au reproche fait par l'AEF au MFE de rejeter les Etats-Unis d'Amérique, comme elle-même rejette la société communiste, il est infondé. Ce que le MFE condamne, c'est la guerre froide. De même, ce ne sont pas les autorités européennes que le MFE critique, ce sont certaines personnalités au pouvoir, outre au fait que le mouvement cherche à maintenir une indépendance maximale. Quoi qu'il en soit, tous ces différends idéologiques ne revêtent pas aux yeux d'Orio Giarini<sup>64</sup> un caractère aussi "tragique" que se laisse aller à le dire Karlheinz Koppe.

Parrallèlement, le congrès convoqué par l'EUD à Francfort (12-14/04/1964) redéfinit pour mieux le réaffirmer, à sa manière, le dogme fédéraliste: "Douze thèses" rédigées avec l'aide d'Henri Brugmans y sont adoptées. Elles contiennent une critique implicite mais sévère de l'attitude du général de Gaulle. Elles réclament à nouveau la pleine exécution des traités de Rome, la construction des Communautés européennes dans le sens démocratique et ce, dans le cadre de la solidarité atlantique, ainsi qu'une majeure

<sup>63</sup> O. Giarini, lettre à K. Koppe, 15/05/1964.

<sup>64</sup> *Ibid.*

contribution de l'Europe au dépassement de la pauvreté dans le monde. Ces Thèses, à proprement dit fondamentales, ont un écho considérable dans tous les milieux européens. Elles forment la nouvelle base de discussion au sein de l'AEF, suscitant également l'intérêt du MEI comme du MFE.

### 3) Instauration d'une Commission de contacts. Première réunion.

En mai finalement, une organisation puis l'autre acquiesce aux propositions suisses, même si l'AEF démontre à nouveau une grande prudence. Selon Karlheinz Koppe, "il ne faut rien presser, mieux vaut pratiquer le sport anglais 'attendre et voir'". Cette attitude explique d'ailleurs le refus de l'AEF de définir une attitude commune, comme le désirerait notamment Thomas Raeber, en vue du congrès du CCE prévu pour le mois d'octobre à Rome. Une Commission de contact AEF/MFE est néanmoins constituée. Elle comprend bien entendu Karlheinz Koppe et Orio Giarini, Ulrich Jouin (secrétaire général de l'AEF), les trois Suisses, Arthur Calteux (vice-président du Comité fédéral de l'AEF et président du ME luxembourgeois), Germain Desboeuf et Mario Albertini (vice-président international et membre du Comité central du MFE), J.H.C. Molenaar (vice-président de l'EBN). Outre aux représentants directs des deux mouvements, elle compte donc un certain nombre de médiateurs.

Réunie à Rome le 14/10/1964, elle charge Karlheinz Koppe et Orio Giarini de la rédaction d'un rapport propre à ouvrir la voie de la collaboration et éventuellement de la fusion, par l'analyse des points de divergence et de convergence ainsi que par la formulation de suggestions concrètes. La tâche est ardue: il s'agit en quelque sorte de "dresser l'inventaire"<sup>65</sup> des possibilités de travail commun sur la base d'un examen systématique des positions des deux camps. L'estime réciproque existant entre les deux négociateurs est fondamentale: à l'issue du congrès du CCE, s'étant déroulé dans le même temps au même endroit, Karlheinz Koppe, bien qu'affligé par le lancement du Front démocratique pour une Europe fédérale (FDEF), considère encore Orio Giarini comme "une des personnalités les plus raisonnables de tout le MFE", s'étonnant de son maintien à la tête de ce mouvement<sup>66</sup>!

Les discussions débutent. "En ce qui concerne la Charte fédéraliste, l'AEF ne conteste pas (...) le bien-fondé de la réflexion. Elle est d'accord sur le fait que pour certains pays, comme la France par exemple, des structures fédérales sont nécessaires non seulement en vue de l'Europe mais dans l'intérêt de la France et de ses habitants. A ce sujet, il est significatif que la section française de l'AEF ait pris part activement à l'élaboration de la Charte fédéraliste. En revanche, prêcher le fédéralisme dans des pays qui sont déjà centralisés ou fédérés ou ne nécessitent pas une restructuration serait ridicule et nuisible à l'idée européenne. Et il faut aussi s'opposer à l'exclusivité avec laquelle les promoteurs de cette Charte prétendent vouloir régler tous les problèmes. Ils en arrivent à formuler des revendications quelquefois très proches des thèses socialistes, à employer un langage qui paraît remonter aux débuts du XIXe siècle"<sup>67</sup>; autrement dit, l'AEF condamne sans équivoque ce fédéralisme intégral qui fait de l'organisation fédérale des Etats la condition de l'organisation de l'Europe fédérale et qui prétend être en mesure de résoudre "les grands problèmes de l'humanité toute entière", se posant plus comme "une philosophie d'Etat qu'un simple moyen d'unir l'Europe".

Le comportement dogmatique du MFE, qui projette d'abord l'image de l'Europe future pour y adapter ensuite sa politique au lieu de se baser sur les réalités nationales et communautaires, comme son attitude révolutionnaire -irrespectueuse des Etats et de leurs autorités-, ne sont pas non plus épargnés; car il est dangereux d'affaiblir des structures qui "assurent la sécurité et la liberté des populations, même imparfaitement, sans l'existence de structures européennes solides. En outre, pour la CED, cinq gouvernements et parlements nationaux avaient de fait consenti aux traités". Quant au recours au peuple et à la Constituante, l'AEF "ne s'oppose pas à la nécessité d'une constitution démocratique, mais s'oppose à l'esprit jacobiniste qui (y) voit le seul élément valable pour arriver à l'Europe unie et néglige les autres institutions et les autres possibilités d'approche (intégration économique)".

Enfin l'aberration statutaire est soulignée: "Le MFE, par sa structure supranationale poussée à l'extrême, perdait le contact avec la réalité nationale (...). Les groupes furent pratiquement dissous et remplacés par des régions s'étendant sur les territoires de plusieurs pays européens (...).[Le MFE] manifestait ainsi d'une tendance centralisatrice avec fichier central et campagne d'action centrale (...). Cette tendance n'était d'ailleurs pas réaliste car les faits ont prouvé que les sections nationales du MFE vivaient

<sup>65</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 30/10/1964.

<sup>66</sup> K. Koppe, lettre à D. Roser, 21/09/1964.

<sup>67</sup> K. Koppe, note suite à l'entretien avec O. Giarini à Zürich, 11/12/1964.

quand même leur vie autonome, sinon indépendante. La structure du MFE provoquait en certains cas même l'effet contraire, à savoir que des tendances quasi autonomes (Congrès du peuple européen, Autonomie fédéraliste, Parti européen) se formaient avec leurs structures propres (...)<sup>68</sup>.

#### 4) Deuxième réunion de la Commission de contacts.

Lors de la deuxième session de la Commission de contacts à Bâle (30/01/1965), les deux hommes sont malgré tout en mesure de soumettre un texte unique. La Commission de contacts est transformée en commission permanente de coordination dénommée "Comité d'union européenne fédéraliste". Ses compétences sont consultatives. Il est notamment chargé sur le plan de l'action immédiate de "mettre sur pied une campagne à tous les niveaux pour réclamer la reconnaissance du droit des citoyens d'élire un vrai parlement européen, doté de pouvoirs réels, pour démocratiser les Communautés européennes et pour les étendre aux domaines de la politique étrangère et de la défense" ainsi que de coordonner l'attitude des deux organisations au sein du ME. A plus long terme, ses tâches sont définies en trois volets. Du point de vue de l'action, il doit étudier les possibilités de soutien commun à l'initiative lancée par le CCE (maints partisans du MFE regretteront que le Front n'apparaisse dans le texte que sous forme d'étude et non pas d'action); examiner la manière d'intégrer les campagnes nationales ou régionales, comme l'Europa Aktion allemande, dans l'ensemble des activités communes; évaluer l'opportunité d'une manifestation annuelle conjointe (durant la Journée de l'Europe, par exemple). Du point de vue idéologique, il doit pouvoir à l'étude des documents fondamentaux comme les Douze thèses et la Charte et de leur utilisation possible dans la perspective unitaire. Du point de vue organisatif et statutaire, il doit proposer des solutions aptes au rapprochement. Dans l'immédiat, la commission fait adopter le principe de réunions périodiques entre les Bureaux des deux mouvements dans l'objectif de discuter la situation politique ou tout autre sujet jugé utile.

Tous les motifs de discorde ne sont évidemment pas tombés en déshérence et des sujets graves comme "l'action constituante", explicitement citée dans le texte, ou la notion de "citoyens européens" (adoptée à Rome et reprise en la circonstance au lieu de "peuple européen") ont causé bien des difficultés sur les deux bords. Mais comme Orio Giarini l'exprime: "Devait-on rompre sur ces positions opposées? Je ne le pense pas (...). Nos idées font leur chemin (...). A mon avis, un grand pas est fait, il y a seulement un an ce texte n'aurait pas vu le jour. Il existe, il est le premier pas entre l'AEF et le MFE; nous devons l'accepter et nous réjouissons de ce premier résultat". Certes, le texte de l'accord a un peu l'allure d'un "programme minimum"<sup>69</sup> mais, comme Koppe l'avait énoncé durant les travaux, il est préférable de réaliser peu que d'échouer avec trop<sup>70</sup>.

### IV) Aperçu chronologique: crise européenne et crise de l'AEF (1965-1966).

#### 1) Aspects des crises (1965).

La situation internationale d'ailleurs commande d'agir quand "la crise indochinoise apporte une nouvelle preuve de la tragique absence de l'Europe sur la scène mondiale"<sup>71</sup> ou quand le général de Gaulle réitère sa volonté exclusive d'entente bilatérale en rencontrant la chancelier Erhard à Rambouillet. La politique de la "chaise vide" inaugurée par la France à Bruxelles (30/06) renforce ce sentiment; d'autant plus que le récent accord sur le prix unique des céréales (15/12/1964) imprime une nouvelle impulsion à l'intégration économique. Plus encore, la mise à disposition de la CEE -et donc la gestion- de fonds considérables, telles qu'il les implique, requiert l'institution urgente d'un contrôle démocratique par le biais parlementaire-. Ainsi, "c'est le moment ou jamais de serrer les rangs"<sup>72</sup>.

L'année est également éprouvante pour le mouvement qui, désarmé, traverse une crise matérielle et existentielle. La correspondance échangée par André Voisin et Karlheinz Koppe en témoigne. "Je partage tout à fait vos conclusions. Je m'inquiète aussi de la ligne politique de l'AEF, et notamment du climat qui empire. J'y vois le fait d'un certain dénuement c'est à dire d'une impuissance face à la situation européenne

---

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> E. Hirsch, procès-verbal du Comité central du MFE, 15/01/1966.

<sup>70</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 07/01/1965: "Aber ich halte es für besser, ein Minimum zu realisieren als mit einem Zuviel zu scheitern".

<sup>71</sup> AEF, procès-verbal du Bureau exécutif, 12-13/02/1965.

<sup>72</sup> R. Rifflet, lettre à K. Koppe, 13/09/1965.

(...). Nous ne pouvons pas éternellement répéter nos revendications. Je crois que c'est cette situation qui crée une atmosphère de nervosité parmi les responsables de l'AEF<sup>73</sup>. "Je partage tout à fait votre opinion sur la situation politique et sur les raisons du malaise de l'AEF"<sup>74</sup>. "A coup sûr la crise européenne est grave. Elle n'est pas que technique, elle est fondamentale (...). Je vois René Mayer tout à l'heure. La difficulté est que nous distinguons mal ici le moyen de réagir efficacement"<sup>75</sup>. Ainsi la situation se prolonge. "La rentrée est toujours noire (...). Mais cette rentrée 1965 est encore plus noire que les autres (...). Cette critique ne veut pas dire que je ne partage pas votre sentiment sur notre impuissance jusqu'à un certain point. Mais en fonction même de la difficulté, j'estime que notre devoir est d'agir avec un maximum d'application. Il faudra que de vive voix nous reprenions la question au sens propre du terme, c'est une question de vie ou de mort pour le fédéralisme. J'ajoute simplement un mot: quant à moi je crois plus que jamais que la Fédération européenne est la seule solution aux problèmes du temps présent"<sup>76</sup>. "Bien entendu, je ne plaide pas la résignation, et comme vous, je vois dans la fédération européenne la seule issue. La crise prouve d'ailleurs que des différends comme ils se font jour actuellement ne peuvent pas être surmontés par des moyens d'alliance classique. Ou bien nous nous fédérons ou il n'y aura plus d'Europe. J'ai écrit cette note, parce que personnellement je ne vois pas comment continuer notre travail, et je demande que l'on réfléchisse pour trouver une sortie..."<sup>77</sup>.

Son insoluble crise financière n'est pas faite pour aider l'AEF: "Nous sommes -non seulement à l'AEF mais aussi à l'Europa-Union- tellement à court d'argent que je ne sais pas encore comment combler le déficit jusqu'à la fin de l'année. Le peu de finances dont nous disposions à l'AEF a été pris par la manifestation de Metz (...) et la situation de tous nos mouvements empire -ce qui est une des raisons du mauvais climat de nos réunions car la pénurie d'argent se fait sentir indirectement sur les esprits des militants -et c'est bien compréhensible (...)"<sup>78</sup>. Cela fait maintenant deux ans que l'AEF n'a plus reçu de subventions communautaires<sup>79</sup>.

L'atmosphère est également gâtée par les tensions liées à la mise en route du rapprochement avec le MFE. Tous les avis ne concordent pas. Les Français notamment sont réticents. Quant aux Hollandais, ils boudent la politique de l'AEF et l'AEF tout court. "Il faut tenir compte aussi du fait que la crise européenne se traduit dans nos rangs par une certaine nervosité. Il faut éviter que l'AEF éclate. J'ai écrit aux Hollandais en leur reprochant leur absence depuis des mois déjà"<sup>80</sup>. La crise financière explique partiellement l'impossibilité des dirigeants néerlandais de se déplacer. Mais les raisons sont surtout politiques, comme cela ressort de leur entrevue avec Karlheinz Koppe. Les militants des Pays-Bas désireraient voir tous les fédéralistes s'intégrer au ME, non parce qu'ils le jugent efficace mais parce que la multiplicité des mouvements nuit à leur efficacité. "Avec cette position, les Hollandais dépassent de loin mes intentions qui visent ce que j'appelle une "présence active" des fédéralistes au ME. En effet, il y a pour moi un décalage du fait qu'au Mouvement il y a trop de notables et peu de gens actifs tandis que chez nous il y a des gens actifs (...) mais peu de notables. Le résultat est que l'on entend parler du Mouvement même s'il ne fait rien: par contre notre action n'est pas connue dans le public. C'est pour cela que je voudrais arriver au sein du Mouvement à l'équilibre entre des notables (dont nous avons besoin) et des militants (dont les notables ont besoin pour que le Mouvement puisse remplir sa mission)"<sup>81</sup>. Mais "les Hollandais auraient raison si, 1°), tous les Conseils nationaux fonctionnaient (ce qui n'est évidemment pas le cas) et si, 2°), les fédéralistes pouvaient s'emparer dans tous les Conseils nationaux du pouvoir (ce qui est encore moins le cas)"<sup>82</sup>. Cela n'empêche pas l'EBN de confirmer leur collaboration avec l'AEF jusqu'à la fin de 1966 (le temps de trouver une solution de collaboration dans le ME) mais d'annoncer pour la suite leur éventuelle démission.

---

<sup>73</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 17/02/1965.

<sup>74</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 18/02/1965.

<sup>75</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 05/07/1965.

<sup>76</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 29/08/1965.

<sup>77</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 02/09/1965.

<sup>78</sup> K. Koppe, lettre à U. Jouin, 15/11/1965.

<sup>79</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 23/11/1965.

<sup>80</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 25/10/1965.

<sup>81</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 15/12/1965.

<sup>82</sup> *Ibid.*

On comprend pourquoi Karlheinz Koppe soupire: “Voilà la dernière lettre que je vous adresse en cette année. C’était une année politiquement très difficile (...)”<sup>83</sup>.

## **2) Le rapprochement se poursuit quand même (1965).**

La solution apportée au “malaise latent” dû à l’infiltration du MFE dans le fief allemand contribue heureusement à apaiser le climat. Dès 01/1965, les représentants du MFE/ Allemagne sont invités à intégrer les rangs de l’EUD dans les régions et localités concernées et donc à renoncer à toute activité propre. En compensation, l’EUD ne s’oppose pas à ce qu’ils restent membres du MFE à titre personnel (il n’existe d’ailleurs aucun moyen, ni juridique, ni pratique, d’empêcher le MFE de recruter en Allemagne). En outre, Orio Giarini rassure à nouveau Karlheinz Koppe sur le Recensement volontaire du peuple fédéral européen mené sous les auspices mais non sous la responsabilité du MFE. Dans ces conditions, la collaboration des deux organisations peut trouver ses premières expressions concrètes. Les tracts destinés à l’organisation de l’Action Europe sont rédigés en commun. La manifestation, prévue pour l’automne 1965, doit “porter à la conscience d’un large public le processus d’unification européenne et par ce biais créer de nouvelles impulsions pour la continuation de ce travail d’intégration”. Les organisations comptent sur l’occasion non seulement pour recruter de nouveaux membres, mais pour s’imposer à l’opinion publique comme l’ont déjà fait les partis politiques traditionnels. Les contacts entre groupes régionaux s’intensifient également entre Hambourg et Marseille, Francfort et Lyon, Paris et Berlin... Enfin les contacts de l’Italie avec sa voisine tudesque se multiplient.

Au cours du rapprochement, le MFE connaît à son tour quelques moments de réticence. La question du MEI “qui se donne peu de souci pour un travail coordonné et efficace avec tous les mouvements”<sup>84</sup> est épineuse. L’affaire Kunnen ne l’est pas moins. Elle conduit l’AEF à devoir prendre position officiellement. Il revient alors à Karlheinz Koppe d’assumer le rôle moteur. Il rassure par exemple Gian-Piero Orsello sur la nature du Front en le réduisant à sa “réelle valeur” à savoir qu’il consent de “toucher d’une façon permanente tous les milieux politiquement influents sans pour autant les obliger à s’affilier sous une forme ou une autre au Mouvement. La seconde raison est d’arriver à une meilleure coordination de toutes les forces qui veulent exercer une pression en vue de la démocratisation du processus d’intégration”<sup>85</sup>.

## **3) Aggravation de la crise européenne et de la crise de l’AEF (1966).**

L’année s’ouvre sur la scène internationale par un nouvel éclat du général de Gaulle. En janvier, la France retire ses forces de l’OTAN et, dans la logique extrême de sa politique d’indépendance nationale, exige le retrait des troupes américaines de son territoire. Face à cette décision, le Bureau de l’AEF “exprime son angoisse devant la dégradation des rapports confiants entre les peuples libres qui s’étaient établis au lendemain de la guerre mondiale”; “La politique européenne et atlantique poursuivie depuis 1949 est aujourd’hui menacée par l’indifférence, le scepticisme et les apparences... et par des procédés inadmissibles de mise en demeure, de coups de poing sur la table, de décisions unilatérales. Ainsi renaît en Europe un nationalisme qu’on croyait disparu”. C’est dans le même esprit qu’il réagit au voyage du président de la République française en Union soviétique au mois de juillet suivant. S’il reconnaît la louable tentative de modifier le système bipolaire américano-russe issu de Yalta en un ordre international plus équitable et prend acte des “résultats essentiellement psychologiques d’un voyage spectaculaire”, il déplore les méthodes qui, une nouvelle fois, sont erronées. Certes “il faut tenacement rechercher la détente et le dialogue avec l’Est mais dans la solidarité qui s’impose ici à tous les peuples occidentaux; il serait en particulier illusoire d’imaginer un règlement allemand et européen auquel ne participerait pas l’Amérique, première puissance mondiale, qui ne peut se désintéresser de la sécurité de l’Europe, dont elle reste d’ailleurs l’indispensable garante. Il importe d’ailleurs à cet effet d’établir une étroite coopération entre les Etats-Unis d’Amérique et une Europe fédérée seule capable d’être un partenaire égal au sein de l’alliance atlantique rénovée. Le ‘dégel’ diplomatique actuel ne sera fécond que si les nations occidentales n’agissent pas en ordre dispersé (...)”.

Au printemps, les deux organisations parviennent à s’entendre sur la rédaction d’un Appel commun à l’occasion de la Journée de l’Europe. Le secrétaire général de l’AEF, Ulrich Jouin, accepte la

<sup>83</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 23/12/1965.

<sup>84</sup> O. Giarini, lettre à U. Jouin, 11/02/1966.

<sup>85</sup> K. Koppe, lettre à G.-P. Orsello, 26/02/1965.

proposition de texte avancée par Orio Giarini, demandant seulement la transformation des termes: “nécessité de prendre conscience de la révolution européenne qui s’opère” en: “évolution européenne”. Durant l’été, Karlheinz Koppe envisage pourtant de n’assister qu’à titre d’observateur -et non pas de délégué international- au congrès du MFE à Turin, prévu pour novembre. En effet si la situation européenne commande de poursuivre les efforts de réunification, “il ne faut pas se laisser entraîner dans des positions politiques extrémistes (...). Ceci me paraît le grand danger auquel nos amis du MFE ont toujours été exposés. Combattre de Gaulle est nécessaire. Chercher à cet effet le soutien de l’extrême-gauche, voir des communistes, comme Mitterrand le fait (avec le concours de quelques amis fédéralistes) me paraît désastreux”<sup>86</sup>; ou selon les termes du dirigeant de La Fédération lyonnaise: “Hélas, nos amis du MFE sont atteints d’un romantisme révolutionnaire qui n’est plus de notre époque. Ceci n’est pas fait pour faciliter un travail commun!”<sup>87</sup>.

#### 4) Se réorganiser pour renaître? (12/1966)

Durant son assemblée générale tenue à Sarrebrück le 10/12/1966 sous la présidence d’Henri Brugmans, l’AEF pourvoit à sa réorganisation statutaire pour plus de simplicité et d’efficacité. Suivant une mesure improvisée -puis contestée par certains- de Karlheinz Koppe, devenu secrétaire général par interim suite à la démission d’Ulrich Jouin, tous les mouvements qui ne se sont pas fait représenter sont exclus: le problème du groupe Collin est ainsi réglé. L’assemblée prend donc un caractère constituant pour la nouvelle AEF qui tente de renaître de ses cendres. Il est décidé que l’action doit désormais se concentrer dans le Comité fédéral et non plus se disperser entre trois instances internationales<sup>88</sup>. L’absence de contre-pouvoirs ou de contrôle “n’a rien à voir avec démocratie ou non démocratie, (...) c’est une question d’efficacité politique”<sup>89</sup>. Elle homologue et réorganise en vérité ce à quoi le mouvement s’est réduit au cours du temps: “cette association n’est plus un mouvement avec des adhérents. Elle est devenue un simple Comité de liaison et ses congrès sont en réalité des colloques”<sup>90</sup>. La disponibilité à coopérer avec le ME à tous les échelons est spécifiée dans le statut, répondant à la vocation de l’AEF d’être sa “fraction fédéraliste”<sup>91</sup>, ainsi qu’avec toutes les organisations fédéralistes. L’internationale tente ainsi de renforcer les liens entre ses groupes, entre les fédéralistes et au sein du ME.

Le contentement prévaut à l’issue de la manifestation. Karlheinz Koppe conclut: “Je suis très content des journées à Sarrebrück: je suis pleinement satisfait! (...) Je suis vraiment d’avis qu’une organisation qui ne se fait pas représenter à l’Assemblée générale s’exclue par ce fait même de l’AEF. Nous avons ainsi créé une plate-forme efficace envers le ME tout en ayant prouvé notre bonne volonté de coopération sans pour autant abandonner l’AEF. Au contraire, je suis sûr que la nouvelle formule servira également à resserrer les liens entre (les) organisations qui existent vraiment!”<sup>92</sup>.

#### 5) Incidences de la réforme sur les relations avec le ME.

L’internationale fédéraliste espère évidemment que sa réforme pourra confluer avec celle du ME mise en chantier depuis le début de l’année sur l’impulsion de Giuseppe Petrilli mais aussi de J.H.C. Molenaar et de Karlheinz Koppe. Le MFE lui-même a présenté un projet rédigé par Raymond Rifflet! L’initiative vise à assurer une participation efficace des militants tant aux décisions qu’aux activités de l’organisation-chapeau et à garantir sa meilleure audience dans les milieux économiques et politiques. Fidèle à sa ligne politique, J.H.C. Molenaar soutient: “Si nous voulons vraiment réorganiser et activer le Mouvement européen, ce n’est pas aux organisations fédéralistes, AEF et MFE, d’organiser le dialogue avec les forces économiques et sociales. Cette tâche revient au ME, que nos éléments fédéralistes doivent stimuler et pousser. Ceci a été notre politique constante et nous n’envisageons pas de la changer. Je peux d’ailleurs difficilement admettre que nos idées, incorporées dans mes notes au Bureau exécutif du ME, soient reprises par une organisation -le MFE- qui se place de plus en plus à l’extérieur du ME: coopération

<sup>86</sup> K. Koppe, lettre à A.-M. Gordiani, 18/08/1966.

<sup>87</sup> A.-M. Gordiani, lettre à K. Koppe, 02/09/1966.

<sup>88</sup> Les diverses charges de délégués sont abolies.

<sup>89</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 12/12/1966.

<sup>90</sup> MFE, Comité central, 11-12/11/1967.

<sup>91</sup> K. Koppe, *op. cit.*, 12/12/1966.

<sup>92</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 13/12/1966.

organisée et organique avec les organisations politiques, économiques et sociale, à l'échelon régional, national et européen"<sup>93</sup>.

Le Hollandais suggère également l'institution (aussitôt refusée par le Conseil allemand<sup>94</sup>) de cartes de membres individuels: "Nous n'aurons jamais un ME militant, capable d'agir sur le plan régional, national et européen sans ce lien direct et sans la présence effective des forces politiques et socio-économiques sur ces trois plans. Les quelques petits noyaux de fédéralistes ne constituent nullement un substitut valable pour une telle perspective, et encore moins les autres 'organisations' fantômes, dont les représentants dominant actuellement nos délibérations"<sup>95</sup>. Mais les positions au sein de l'AEF divergent. André Voisin est le plus réticent: "Ici, je suis aux prises avec des minimalistes convaincus. Une campagne maximaliste des Pays-Bas ne ferait que compliquer les choses (...) "<sup>96</sup>. La réforme aboutit cependant à repousser les organisations internationales en faveur des conseils nationaux, à ouvrir la porte à des représentants de partis, d'organisations économiques et syndicales et à donner voix au chapitre à des organisations actives -telles l'EUD, le CCE et l'Association européenne des enseignants- par la recomposition des délégations.

A l'occasion du débat, AEF et MFE ont pu confronter leurs positions vis à vis du ME et mesurer le caractère crucial de cet enjeu dans leur processus de rapprochement. Aux critiques acerbes d'Orio Giarini sur le ME qui "au lieu de prendre des initiatives pour mener une politique ou des actions quotidiennes (il y a un secrétaire payé pour cela, à plein temps, contrairement à ce qui se passe pour le MFE), (...) se concentre sur ses petites tactiques, sa petite défense, en se partageant entre les soucis que De Gaulle donne à l'Europe et ceux que le MFE pourrait lui donner à cause de ses 'intempérances'"<sup>97</sup>, Koppe répond: "Je n'ignore pas les faiblesses du ME et j'étais toujours de ceux qui l'ont vivement critiqué. Je suis d'accord avec vous que les mouvements fédéralistes doivent prendre la politique du ME en main. Malheureusement, il est autant vrai que sans le ME nous fédéralistes seuls, n'aurions pas non plus l'efficacité voulue. C'est pour cela que je suis profondément convaincu qu'il faut joindre les activités -celles du Mouvement qui nous apporte un cadre indispensable et celles des fédéralistes qui nous apportent la volonté de faire quelque chose. (...) Mais si le MFE dès l'abord est décidé à ne pas s'engager dans le ME, à quoi bon encore des décisions AEF/ME communes? (...) Et s'il est vrai que le ME n'est pas très efficace, il faut aussi poser la question de savoir ce que nous autres faisons et avons fait pour le ME!"<sup>98</sup>.

## **VI) Aperçu chronologique: l'échec de la métamorphose et la poursuite du rapprochement AEF/MFE (1967-1968).**

### **1) La déprime.**

Assemblés à Paris le 08/04/1967, les délégués des organisations membres élisent André Voisin, ancien président du Bureau exécutif, à la présidence de l'AEF et Henri Brugmans, à la présidence d'honneur. Ils entérinent également les statuts votés à Sarrebrück. Ce nonobstant, l'AEF ne parvient pas à mettre fin à la crise intérieure qui la secoue et le rythme des négociations avec le MFE, dont la nécessité croît, s'en ressent. C'est également durant cette réunion que la question des jeunes s'impose. Annonçant leur intention de renforcer leur collaboration avec l'AEF, les Jeunesses européennes fédéralistes obtiennent la désignation de trois de leurs délégués au Comité fédéral.

L'argent, nerf des guerres, fait plus que jamais défaut. La subvention des Communautés est abaissée brusquement au chiffre dérisoire de 30 000 francs belges au mois de janvier. L'AEF, de manière "scandaleuse"<sup>99</sup>, est quasiment mise en faillite. "Notre situation financière est devenue dramatique. Nous avons perdu en cette seule année 40% (!) de nos subsides. J'ai dû congédier du personnel pour le 30 juin. Et -en raison du fait que Mlle Beyer a quitté l'Europa-Union- je suis pour le moment sans secrétaire du tout. Quelqu'un tape pour moi de temps en temps si ce n'est pas ma femme qui tient ma correspondance à jour.

<sup>93</sup> J.H.C. Molenaar, lettre à U. Jouin, 04/07/1966.

<sup>94</sup> K. Koppe, lettre à J.H.C. Molenaar, 10/10/1966.

<sup>95</sup> J.H.C. Molenaar, *op.cit.*, 16/12/1966.

<sup>96</sup> A. Voisin, lettre à J.H.C. Molenaar, 06/07/1966.

<sup>97</sup> O. Giarini, lettre à K. Koppe, 18/02/1966.

<sup>98</sup> K. Koppe, lettre à O. Giarini, 23/02/1966.

<sup>99</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 17/02/1967.

Mlle Weihenmeyer (...) ne commence son service qu'au 1er octobre (...). Or cette situation de mon bureau (...) a comme conséquence que je dois assumer de plus en plus de tâches -le Conseil allemand, le journal Europa-Union, l'activité internationale de l'Europa-Union, l'AEF ainsi de suite- moi-même, la plupart de mes collaborateurs ayant été congédiés et parmi eux le rédacteur de l'Europa-Union et la rédactrice du Bulletin du Conseil allemand (...). Tout le monde (...) dit 'oui', 'très bien', 'c'est nécessaire', 'continuez'- et c'est tout. Il y a quelques années, on se déchargeait de sa mauvaise conscience en nous donnant au moins des sous. Aujourd'hui on s'est tellement familiarisé avec cette mauvaise conscience que l'on ne s'en décharge même plus. Amen. Eh bien, cher ami, je ne suis nullement déprimé, je ne sais tout simplement plus comment et où commencer"<sup>100</sup>. Karlheinz Koppe ne sait s'il y a eu "malentendu ou pire"<sup>101</sup> de la part des Communautés mais les difficultés rencontrées lors de l'organisation du congrès de Bruxelles du côté du Service de presse et d'information communautaire qui a refusé de mettre des interprètes à disposition lui font penser "que l'on continue à Bruxelles de discriminer l'AEF"<sup>102</sup>.

En outre, la réforme elle-même de l'AEF n'est pas accueillie avec faveur par toutes les organisations membres. Les Travailleurs européens de Claude-Marcel Hytte, convaincus de l'intention de Karlheinz Koppe de "liquider" le mouvement, s'en dissocient<sup>103</sup>. Pour ne rien arranger, l'allure cahotante du mouvement va de pair avec celle de la politique européenne qui subit en mai le nouveau veto français à l'adhésion britannique. L'entrée en vigueur (01/07) du traité de fusion institutionnelle des trois Communautés (signé en 04/1965) apporte heureusement une note positive.

## 2) Lueurs d'espoir et ténèbres.

### a) Rapport d'Henri Brugmans.

Du côté de l'organisation émergent également quelques points favorables. Une série de rapports politiques fondamentaux essaient de redonner son souffle à l'action fédéraliste en général et à l'AEF en particulier. Max Richard présente un rapport intitulé "Relancer l'Europe" au Comité fédéral des 06-07/07. Entre les trois méthodes visant la création de la Fédération européenne -révolution fédérale, pacte fédéral, coopération intergouvernementale-, la validité de la seconde est réaffirmée. Durant la même séance, Henri Brugmans fait part quant à lui d'un "Programme d'union politique européenne" destiné à devenir une référence pour la pensée et l'action de l'AEF.

Il constate en introduction que "depuis longtemps, nous sommes dans une période de reflux dans le mouvement vers l'union politique européenne. Au fond, le désastre du 30 août 1954 n'a jamais été surmonté et il est miraculeux que dans ces années de nationalisme ressuscitant, la CEE ait vu le jour et se soit développée avec tant de vigueur". Il se félicite ensuite de la conclusion positive des négociations commerciales du Kennedy-Round (ouvertes en 05/1964 dans le cadre du GATT et achevées le 30/06/1967) ainsi que de l'achèvement du Marché agricole. Mais "cette situation pour heureuse qu'elle soit, n'empêche pas toutefois que l'élan politique fédéraliste qui anima des hommes comme Schuman, Spaak, de Gasperi, von Brentano et d'autres, (soit) épuisé. C'est d'ailleurs toute une génération qui meurt, et la nouvelle génération ne s'affirme pas encore. Dans l'intervalle, tout ce qui nous reste, c'est l'automatisme du traité de Rome, traité-cadre et traité-programme à exécuter". Et selon lui, si le général de Gaulle a pu prendre une position prédominante depuis 1958, il le doit non seulement à son indéniable stature politique mais aussi à cause du "creux européen" -cf. l'absence de l'Europe durant la récente crise du Moyen-Orient-: la

<sup>100</sup> K. Koppe, lettre à J. Jankowski, 14/08/1967.

<sup>101</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 12/01/1967.

<sup>102</sup> K. Koppe, lettre à R. van Schendel, 23/10/1967.

<sup>103</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 02/03/1967. Le leader de La Fédération ajoute que lui-même qui "attache une importance première à l'AEF et (qui) estime que les fédéralistes néerlandais n'y attachent pas une importance suffisante" a cru également "à un certain moment (que K. Koppe) (allait) dans le sens des Néerlandais et (voulait) réduire au minimum (l')internationale". Quant aux Travailleurs européens, le fonds n'offre malheureusement aucun témoignage sur leurs relations avec l'AEF. A. Greilsammer (cf. bibliographie) nous apprend que les Cercles socialistes et fédéralistes pour les Etats-Unis d'Europe, participant au courant fédéraliste français d'inspiration socialiste, s'étaient constitués à partir de 1945 autour des cahiers de *La République moderne* et qu'ils étaient animés par Claude-Marcel Hytte, ancien communiste ayant rompu avec le PCF. Ils comprenaient plusieurs membres d'un ancien réseau de résistance: le Mouvement national révolutionnaire et faisaient coexister trois tendances: militants socio-démocrates, syndicalistes ouvriers et proudhoniens de gauche (p.41).

Fédération européenne n'est plus la priorité pour un grand nombre à qui le président français a servi d'alibi. La disparition politique de ce dernier n'est donc pas une garantie de reprise. Celle-ci doit être recherchée et préparée: "L'Europe a le choix entre la résignation devant le déclin inévitable et la révolte contre notre impuissance actuelle. Révolte qui -pourvu qu'elle soit canalisée- n'est pas un vain combat d'arrière-garde, mais justement le refus de regarder notre déchéance actuelle comme une fatalité historique: en fait notre révolte constructive s'appelle: Fédéralisme européen".

La nécessité d'une politique mondiale de l'Europe basée sur le partenariat américain pour faire triompher une attitude cohérente vis-à-vis du bloc communiste et du tiers monde est également réaffirmée comme la nécessité d'un contrôle démocratique des Communautés européennes par l'augmentation des pouvoirs du Parlement européen et son élection au suffrage universel. L'indication de ces priorités ne doit pas cependant faire perdre de vue l'ensemble des problèmes et leur nature complexe; car "la vraie faiblesse du système actuel, c'est l'absence d'un véritable pouvoir politique prenant des décisions et les faisant exécuter. En effet, si l'histoire connaît le plus souvent des pouvoirs sans contrôle, elle ignore (et pour cause!) les contrôles sans pouvoir...". La Commission européenne, pour l'instant "tenue en laisse" par le Conseil de ministres, pourrait être à long terme le noyau d'un tel pouvoir.

### **b) Congrès de Bruxelles.**

C'est ce rapport qui inspire directement le congrès de l'AEF tenu les 18-19/11/1967 à Bruxelles sous l'égide du slogan: "Pas de politique européenne sans Europe politique". Ce dernier, après avoir dressé un bilan de l'intégration européenne, lance un Appel (rédigé par Karlheinz Koppe et Max Richard sur la base du rapport d'Henri Brugmans) à tous les citoyens du Vieux continent pour la reprise de la construction européenne sur les bases institutionnelles existantes et dans le cadre de l'Alliance atlantique ("L'antiaméricanisme est l'euro-péisme des chauvins"). De cette manière "la Fédération (sera) l'aboutissement du processus d'union de nos peuples. Elle doit être dotée d'un gouvernement fédéral, d'un parlement fédéral, d'une cour de justice, des différentes institutions qui permettent d'assurer la représentation des forces vives des peuples européens". Mais "l'Europe ne se fera pas selon un plan minutieusement préétabli. Elle dépend de la volonté de chacun. Elle résultera d'une vue claire des objectifs poursuivis, des méthodes capables d'influer durablement sur les pouvoirs publiques et sur l'opinion, de l'aptitude à saisir l'occasion propice (...). C'est pourquoi les fédéralistes européens s'adressent à tous les citoyens d'Europe: il faut créer un grand courant populaire. Rejoignez les rangs fédéralistes dans le combat pour les Etats-Unis d'Europe (...)"

Mais, concrètement, les répercussions du congrès sont faibles. Si Karlheinz Koppe peut remercier Henri Brugmans d'avoir été la source de ce nouvel élan, le "spiritus rector de notre action fédéraliste"<sup>104</sup>, il doit une fois de plus constater l'incapacité de l'AEF à répondre aux initiatives, surtout si elles sont de nature militante: "Vous mentionnez (...) 'l'extrême faiblesse de notre appareil'. Le drame est que de fait, nous n'avons pas d'appareil du tout". Ainsi, "(...) Malheureusement, le public n'a pas été 'choqué' suffisamment par une volonté politique qui ne s'est pas affirmée au cours des débats; et ceci est irréparable"<sup>105</sup>. Face à la carence structurelle qui les coupe tant des militants que de l'opinion et malgré des éclairs de lucidité, une attitude mêlée de philosophie (fataliste?) et d'aveuglement continue cependant de l'emporter chez les responsables du mouvement: "Je crois -et cela correspond parfaitement à la doctrine de l'AEF- que c'est avant tout la tâche de nos sections de poursuivre le travail"<sup>106</sup>. Il existe donc pour le moins un effet d'entraînement pervers. L'organisation souffre par ailleurs du fossé des générations qui s'est aussi creusé dans ses rangs. Dressant le bilan du congrès, le Comité fédéral (02/1968) constate de manière prémonitoire "une sorte de désintéressement de la part des jeunes. Entre vétérans et jeunes, la courroie de transmission s'est mal établie. Il y a parmi eux une révolte contre l'ordre établi, mais cette révolte n'est pas canalisée vers des solutions de caractère fédéraliste"<sup>107</sup>. C'est donc le problème de communication qui revient. Ajouté au problème financier, cela fait beaucoup.

### **3) Le rapprochement.**

<sup>104</sup> K. Koppe, lettre à H. Brugmans, 15/12/1967.

<sup>105</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 27/11/1967.

<sup>106</sup> K. Koppe, lettre à H. Brugmans, 15/12/1967.

<sup>107</sup> AEF, Comité fédéral, 17/02/1968.

L'année 1967 est marquée par trois initiatives concrètes. L'AEF italienne, très faible numériquement, demande à fusionner avec le Movimento Federalista<sup>108</sup>. Dans l'autre sens, le MFE/Autriche demande à adhérer à l'AEF tout en restant section de la supranationale (l'adhésion sera enregistrée par le Comité fédéral du 17/02/1968). Les démarches de rapprochement entre les deux mouvements connaissent leurs premiers effets statutaires concrets. Enfin, l'EUD lève le verdict de 1958 selon lequel un membre du MFE ne peut être simultanément membre de l'AEF, réglant définitivement le contentieux germanique.

Au printemps de l'année suivante, les projets d'action commune progressent avec la présentation par le MFE d'un projet de campagne pour l'élection directe du Parlement européen, unique issue à la crise<sup>109</sup>. Une motion a d'ailleurs été déjà votée par les députés italiens en faveur dudit scrutin et l'action a eu des échos jusqu'en Allemagne où le député membre de l'EUD, Karl Mommer, a pris une initiative dans le même sens.

Mais ce rapprochement ne doit pas être confondu avec le pas vers une fusion ni avec un abandon du ME: "Cette fusion serait, pour ainsi dire, la multiplication des insuffisances. Et si je pense aux querelles qu'elle apporterait, c'est-à-dire si je pèse les avantages et les inconvénients, je suis nettement contre la fusion et je l'ai toujours été. Je crois par contre à la nécessité de la coopération de tous les fédéralistes au sein du Mouvement européen. Pourquoi? Le ME s'est substitué aux yeux de l'opinion publique à l'Action fédéraliste. Ceci n'est pas toujours vrai, il y a des régions où le ME n'est rien et où les groupes fédéralistes dominent, mais vu l'ensemble de l'Europe libre, le Mouvement européen est considéré comme la plateforme des Européens. Le ME n'a certainement pas mérité cette estime et l'opinion publique se trompe. Pourtant c'est un fait, (d'autant) plus étonnant que le ME est resté inactif depuis des années. Il vit du mythe du premier congrès de La Haye. Moi, je ne propose rien d'autre que de profiter de cette situation et de concentrer nos forces au ME, ce qui ne signifie nullement l'abdication des fédéralistes. Que l'on ne dise pas que le ME ne veut rien savoir des fédéralistes! Les fédéralistes depuis des années ont refusé ce que j'appelle leur 'présence active' au sein du ME"<sup>110</sup>.

#### 4) Les nouveautés du contexte.

Les événements de 05/1968 qui éclatent en France et se répercutent à l'étranger confirment la nécessité d'une réponse fédéraliste à l'unisson. Aux yeux de l'AEF, le malaise qui a investi l'Europe entière est en fait le révélateur de la faillite d'un ordre international fondé sur les Etats nationaux souverains et de la crise d'une civilisation incapable d'incarner les valeurs essentielles dans les domaines intellectuel et politique; ce qui prouve que la politique d'intégration ne peut se limiter au secteur économique et que l'union douanière des Six, appelée à entrer en vigueur le 01/07, doit être complétée par une véritable union économique ainsi que par une Communauté politique, cadre indispensable à une profonde transformation sociale européenne<sup>111</sup>. La victoire gaulliste aux élections de juin n'apparaît pas à contre-courant de la volonté de changement. L'AEF l'interprète seulement comme la victoire du "parti de la peur" et cherche désormais les moyens de rattacher les problèmes étudiants et ouvriers aux préoccupations fédéralistes.

La vivacité du sursaut se mesure notamment dans les propos d'Henri Brugmans. Le maître à penser de l'AEF trouve dans cette nouvelle page de l'histoire l'occasion de retourner aux sources du mouvement; c'est à dire de revenir à des considérations globales ou 'intégrales' sur le fédéralisme entendu dans sa dimension sociale et spirituelle, et non seulement politique. Il rejoint d'ailleurs les préoccupations permanentes d'une fraction du MFE (regroupés derrière Alexandre Marc notamment) et croissantes pour les autres. Selon lui, les fédéralistes ont achevé leur phase d'action réformatrice. Il leur faut de nouveau "montrer le visage révolutionnaire du fédéralisme"<sup>112</sup> et donner "à l'idée fédéraliste des traits provocateurs. Aujourd'hui, l'impasse est officieuse, il faut procéder à son officialisation"<sup>113</sup>; non pour s'arrêter mais pour trouver la juste route en tenant compte à l'occasion de deux autres forces contestataires: la "passion européenne" des pays de l'Est (il pense aux récents événements tchèques) et la révolution régionaliste.

<sup>108</sup> MFE, Comité central, 01-02/07/1967.

<sup>109</sup> Cette présentation a lieu durant la réunion conjointe AEF/MFE, Paris, 20/04/1968.

<sup>110</sup> K. Koppe, lettre à A.-M. Gordiani, 11/07/1968.

<sup>111</sup> AEF, Comité fédéral, 28/06/1968.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> AEF, Comité fédéral, 23/11/1968.

Une nouvelle fois, Karlheinz Koppe se charge de faire les comptes avec les réalités. Tentant de redéfinir les “méthodes d’agitation”, il reconnaît qu’il existe des rapports du mouvement avec les partis politiques, les milieux syndicaux et patronaux. Mais l’organisation “manque d’une caisse de résonance qui donnerait de la force à l’action”<sup>114</sup>.

## VII) Un grand pas pour l’Europe et pour les fédéralistes (1969).

### 1) Une étape décisive dans le rapprochement.

Empruntant la seule issue à leur impasse politique qui les contraint à l’immobilité au rebours de leur vocation existentielle de “mouvements”, le processus de pacification entre les deux frères ennemis connaît une accélération notable. Dès janvier a lieu une réunion entre les responsables d’EUD et du MFE/Italie à Venise, marquant “un succès de rapprochement considérable”<sup>115</sup>. Déjà les Allemands ont pu apprécier “l’efficacité militante” et la bonne volonté des Italiens lors des Actions frontière. La similitude de leurs tactiques visant à l’élection directe du Parlement européen a, d’autre part, multiplié les liaisons entre les deux groupes. Ils envisagent donc de resserrer leur coopération bilatérale. Sans aller jusqu’à évoquer l’union entre AEF et MFE, ils étudient une formule analogue à celle qui a été appliquée au MFE/ Autriche pour, de la même manière, donner une voix consultative au MFE/ Italie au sein du Comité fédéral de l’AEF. Cette dernière décide d’inviter à l’avenir des représentants du Movimento Federalista et même du MFE/ France. C’est à partir de ce contact formel établi par les deux plus grandes organisations fédéralistes que l’idée de fusion, même si elle n’est pas explicitement formulée, s’impose chez la majorité *de facto*.

Le congrès de l’organisation supranationale à Trieste trois mois plus tard (11-13/04/1969) consacre cette évolution que l’élection de Ludo Dierickx au poste de secrétaire général n’infléchit pas<sup>116</sup>. Durant la réunion, marquée d’ailleurs par l’obtention d’une position majoritaire par les “amis italiens” de l’AEF au Comité central, le MFE invite l’EUD à s’associer. Pour le presidium germanique, il ne pouvait être encore question d’une affiliation directe “étant donné les structures inacceptables du MFE”<sup>117</sup>. La décision -symbolique et pratique- adoptée par ce dernier de transférer son secrétariat de Paris à Bruxelles - plus près des institutions européennes- doit faciliter la coopération. L’accord définitif, élaboré par Gerard Eickhorn, secrétaire général de l’EUD, Ludo Dierickx et Karlheinz Koppe dans ses fonctions de secrétaire général de l’AEF, intervient peu après: “Les deux organisations considèrent l’association de l’Europa-Union comme un premier pas vers l’unification ultérieure des forces fédéralistes en Europe. Cette unification est considérée comme une condition indispensable au renforcement de l’action commune (...). Après l’association de l’Europa-Union, la Commission nationale allemande du MFE sera dissoute. Le MFE invite ses membres allemands et ses groupes à s’intégrer dans l’Europa-Union”<sup>118</sup>. Les dispositions adoptées consentent à deux représentants et à deux observateurs de l’EUD de siéger au Comité central du MFE dans lequel, comme dans l’AEF, elle maintient l’autonomie de ses relations avec ses organisations soeurs.

### 2) Répercussions sur les relations avec le ME.

La portée de l’événement ne doit pas être circonscrite aux relations inter-fédéralistes mais comprise dans le champ des relations avec le ME. En effet, sous des aspects novateurs, les fondements stratégiques de l’AEF demeurent. Pour Karlheinz Koppe, “l’Europa-Union entend promouvoir toute coopération pratique entre les organisations européennes. Elle refusera, par contre, toute affiliation au MFE aussi longtemps que celui-ci maintiendra ses statuts centralistes. Plus qu’à une fusion des fédéralistes, l’Europa-Union tient d’ailleurs à activer le ME dans son ensemble. Nous savons que ceci dépend de l’attitude des fédéralistes, en particulier du MFE ”<sup>119</sup>. Le congrès de l’EUD à Saarbrück (23-25/11) lui

---

<sup>114</sup> AEF, Comité fédéral, 28/06/1968.

<sup>115</sup> AEF, Comité fédéral, 22/02/1969.

<sup>116</sup> L. Dierickx, lettre à K. Koppe, 04/06/1969: “Moi aussi je suis conscient de la grande responsabilité qui nous incombe à nous fédéralistes européens. Je suis d’avis que nous devons donner des preuves publiques de notre collaboration transnationale et en outre être constamment présents à la tribune politique”.

<sup>117</sup> F.C. von Oppenheim, lettre à A. Voisin, 27/05/1969.

<sup>118</sup> Texte de l’accord annexé au compte rendu du Comité central du MFE, 04-05/10/1969.

<sup>119</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 17/11/1969.

donne l'occasion de s'expliquer en détail: Partant du constat qu'"aucune organisation (fédéraliste) n'est une 'organisation de masse'", il relève que les fédéralistes, quand ils sont actifs, interviennent surtout comme groupes de pression et que leur influence dépend principalement de leur force de conviction. "Cette force est largement conditionnée par l'image que donnent les fédéralistes, image qui doit être unitaire". Or toutes les organisations fédéralistes, qu'elles soient de l'AEF ou du MFE, mènent un travail européen dans un cadre national, ignorant ce qui se passe au-delà de ses frontières. Elles n'ont pas davantage réussi à se coordonner au sein du ME malgré ses tentatives de réforme réitérées<sup>120</sup>. L'association peut remédier partiellement à cet état de fait. Elle n'empêche pas qu'il faille convaincre le MFE qu'il revient aux fédéralistes de donner un "contenu actif" au ME et à "l'âme fédéraliste de réanimer le géant endormi". D'autre part, l'association avec le très dynamique Movimento Federalista pourrait permettre de ressusciter le temps glorieux de l'unité dans l'action qui fut celui de la "légendaire campagne" pour le Pacte fédéral. L'accomplissement d'actions ciblées par les organisations nationales est en effet d'une grande importance car, selon Karlheinz Koppe, c'est l'inaction qui mène à la tension puis au conflit<sup>121</sup>. Elles permettent en outre au mouvement de toucher l'opinion et de ne pas s'épuiser -littéralement- en se réduisant, selon les mots d'Henri Brugmans, à une poignée de "perpétuels rabâcheurs"<sup>122</sup> des revendications fondamentales.

### 3) Nouveautés politiques et sociales du contexte européen.

La conclusion de cet accord se fait sur fond d'effervescence sociale et politique. Sur la lancée des événements de 05/1968, l'AEF organise un grand colloque "inter-génération" qui réunit une soixantaine d'étudiants et de jeunes ouvriers, y compris de l'Europe de l'Est (15-16/03/1969). La manifestation, qui se déroule au Collège d'Europe à Bruges, est destinée à "chercher un terrain d'entente, non pas dans les slogans mais dans des lignes d'action concrètes"<sup>123</sup>. Les Allemands et les Anglais sont plutôt satisfaits du résultat. Les Français et Kunnen (qui sont aussi les plus modérés politiquement parlant) sont en revanche critiques. Selon eux, le colloque n'a pas su mobiliser les "jeunes participants modérément gauchistes". "Le fait révolutionnaire sur la base fédéraliste pouvait amener à un nouveau mouvement avec une idée d'organisation de la société. Or l'échec de Bruges résidait dans le fait de ne pas avoir pu donner un contenu révolutionnaire aux idées révolutionnaires"<sup>124</sup>. Si André Voisin approuve la nécessité d'une "Révolution fédérale" intégrale, en un sens proche de celle décrite par Alexandre Marc dans une étude du même nom, et non pas simple expression d'un principe d'organisation internationale, il ne peut admettre certains débordements: "Le séminaire franco-allemand de la JEF a prolongé le colloque de Bruges. Au retour, à la gare, il s'est terminé par le chant de l'Internationale. Voilà qui doit vous réjouir. Voilà sur quoi je ne saurais être d'accord. Nous allons sans aucun doute à des difficultés sensibles. Dieu veuille que notre fédéralisme soit assez fort pour les surmonter!"<sup>125</sup>. L'irruption de la politique en terme de partis dans le débat fédéraliste est destinée à accentuer les écarts d'un groupe déjà mal soudé.

La scène internationale connaît à la même période un grand bouleversement avec le départ du général de Gaulle (27/04/1969) et la perspective d'une reprise de l'intégration européenne. "Attendue en

<sup>120</sup> En 02/1969, l'AEF approuve la suggestion du CCE d'instituer un Comité d'action au sein du ME, composé des conseils nationaux et organisations internationales disposant de structures militantes efficaces.

<sup>121</sup> Comme cela s'est produit après 1954 dans l'UEF, tient-il à rappeler, suite à la brusque absence de moyens financiers.

<sup>122</sup> "ständige Wiederholern" (version originale): citation indirecte faite par K. Koppe dans son rapport.

<sup>123</sup> Texte de présentation du projet. "Pourquoi ce colloque? Le désir de susciter cette rencontre émane de la vieille garde du mouvement fédéraliste européen. Ces hommes se sentent encore, certes, plein d'entrain et parfaitement capables de servir. Mais, de manière réaliste, ils se préoccupent de leur 'succession' (...). Ils n'ont pas réussi à réaliser tout leur programme, certes, mais quelle génération le fit jamais? Du reste, la chose importante est maintenant de préparer l'action future. D'autre part, il serait faux de penser que l'ardeur 'contestataire' des 'vieux' ait été moins vive naguère que celle des étudiants aujourd'hui. En tout cas, ceux qui participeront, parmi les plus âgés, ne furent jamais des conformistes et sont restés suffisamment ouverts pour souhaiter la confrontation (...). Les 'puissances invitantes', c'est-à-dire les mouvements fédéralistes ne leur demandent nullement de mettre une sourdine à leurs sentiments d'opposition radicale. Mais ils estiment qu'il est dangereux de se complaire paresseusement à sa révolte et qu'une attitude nihiliste n'est ni féconde ni courageuse" (*ibid.*).

<sup>124</sup> AEF, intervention d'A. Voisin au Comité fédéral, 17/05/1969.

<sup>125</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 08/04/1969.

vain depuis de nombreuses années, la 'relance' européenne est devenue aujourd'hui une possibilité réelle. La perspective d'un renforcement et d'un élargissement des Communautés européennes s'offre de nouveau à nos yeux. Il faut en même temps revenir à l'impulsion originelle, c'est-à-dire à la volonté des peuples de construire les Etats-Unis d'Europe"<sup>126</sup>. Les espoirs se concrétisent dès la fin de l'année avec la tenue du sommet européen de La Haye (01-02/12/1969). A son issue se trouve "enfin débloqué(e) la construction européenne. Les Six se sont solennellement engagés à poursuivre la mise en oeuvre du Marché commun, à élargir celui-ci et à fonder une Union économique et monétaire, base de l'intégration européenne (...)". En outre les négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège sont remises à l'ordre du jour et la voie de la coopération politique est ouverte. "L'achèvement des Communautés européennes et leur élargissement exigent le renforcement et la démocratisation des institutions communautaires: respect des pouvoirs de la Commission, vote majoritaire au Conseil des ministres, pouvoirs accrus du Parlement européen au suffrage direct"<sup>127</sup>.

Les résultats du sommet sont donc appréciables. L'AEF relève en particulier un changement d'état d'esprit chez les gouvernants. L'intervention de Karlheinz Koppe devant le comité central du MFE est significative<sup>128</sup>: "Nous avons eu une entrevue avec Willy Brandt, avant La Haye. Il a tenu compte à La Haye de notre position mais n'a pas, au sujet des élections du Parlement au suffrage universel, fait sienne notre position. Il nous avait dit: faisons d'abord un maximum d'efforts pour donner plus de droits et de pouvoirs à ce parlement et ce n'est qu'ensuite que nous agirons pour son élection au suffrage universel'. K. Koppe est persuadé que le gouvernement allemand prendra une position nette sur cette question dans un avenir assez proche. 'Je suis d'accord, ajoute K. Koppe, pour reconnaître avec E. Hirsch que le communiqué de La Haye a été décevant, mais nous devons reconnaître que le climat politique a changé et cela marque un pas en avant. C'est la première fois que nous avons eu une influence sur le gouvernement de Bonn. Il y a, dans le texte de Willy Brandt, des passages qui sont rédigés par Madame Focke"<sup>129</sup>."

#### **4) Le processus de réunification continue, les difficultés de l'AEF aussi (1969).**

Il est temps de progresser dans la bataille pour l'élection directe des députés européens et pour ce faire, d'accentuer le rapprochement avec le MFE qui ne demande pas mieux<sup>130</sup>. Les divisions continuent cependant de lacérer l'AEF quant à l'opportunité et aux modalités de l'entente. Eternel partisan de la collaboration, repoussant continuellement le grand saut fusionniste à un improbable futur, Karlheinz Koppe sent la situation accélérer et lui échapper. Témoin, l'incident diplomatique à l'occasion dudit congrès de Trieste: "Je vous informe que j'ai refusé [de m'y rendre]. Je trouve scandaleux que la direction du MFE demande à mon collègue Eickhorn qui inviter d'Allemagne. L'équipe du MFE me connaît depuis presque vingt ans pour pouvoir m'inviter directement dans la bonne et due forme. Je ne peux pas accepter que M. Hirsch invite MM. Oppenheimer et Eickhorn tout en laissant à un secrétaire quelconque le soin de m'écrire"<sup>131</sup>. Il trouve l'oreille compatissante des Français qui se montrent de plus en plus rétifs à suivre la marche enclanchée. André Voisin lui répond: "Vous savez que depuis toujours j'estime pour ma part que traiter avec le MFE est particulièrement difficile. Les obstacles que vous rencontrez pour aboutir à une situation de réelle coopération ne m'étonnent donc pas. Il n'empêche que, comme vous, je pense qu'il ne faut pas rompre et garder le contact. Cependant vouloir aller plus loin me semble illusoire"<sup>132</sup>.

Parrallèlement se poursuivent les dissensions de l'AEF sur le texte de référence proposé par les Britanniques. Pour André Voisin, il ne saurait être la base d'un manifeste du mouvement car, dit

<sup>126</sup> AEF, Comité fédéral, 17/05/1969.

<sup>127</sup> AEF, Comité fédéral, 22/03/1970.

<sup>128</sup> MFE, Comité central, 07-08/02/1970.

<sup>129</sup> Katharina Focke: fille d'Ernst Friedländer et veuve d'Ernst Günter Focke (respectivement ancien président et ancien secrétaire général de l'EUUD), directrice du Bildungswerk Europäische Politik (1961-1969), membre du SPD, parlementarische Staatssekretärin à la Chancellerie (1969-1972)...

<sup>130</sup> MFE, Comité central, 18/05/1969: il faut "prendre toutes les mesures nécessaires pour réunifier les organisations fédéralistes (...) en oubliant les querelles du passé et en ne regardant que les luttes de l'avenir".

<sup>131</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 11/04/1969.

<sup>132</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 14/04/1969. Cf. également: A. Voisin, lettre à C. von Oppenheim, 27/05/1969: "Je partage votre désir de pousser de à une coopération étroite entre les différents éléments de courant fédéraliste. Pour ma part, cependant, je rejette l'idée d'une fusion dans les condition présentes".

pudiquement, “l’optique est vraiment trop particulière”<sup>133</sup>; “(...) je maintiens ma position à ce sujet: il peut être employé comme thèse anglaise mais non pas comme thèse générale de l’AEF quels que soient les rectificatifs adoptés”<sup>134</sup>. Pour leur part, les “amis anglais sont déçus de la manière avec laquelle leur document ‘Uniting Europe’ a été traité”<sup>135</sup>. Finalement un accord intervient. Après quelques retouches (sur la défense nucléaire par exemple), le document est adopté par le Comité fédéral (17/05/1969) sous forme d’étude soumise par la section britannique et rédigée par un Comité international de l’AEF dans le but d’orienter les travaux des organisations membres.

Les Britanniques, fermes partisans du rapprochement fédéraliste, prennent également l’initiative d’une conférence commune à Londres sur l’étude de la Communauté politique européenne (31/10-01/11/1969). Les Hollandais ne voient pas l’initiative d’un bon oeil: “L’organisation de nouvelles conférences fédéralistes ou des efforts de regroupement des membres du MFE et de l’AEF constituent dans la situation actuelle un gaspillage de nos moyens assez modestes en hommes, en temps disponible et en argent. Il faut en priorité concentrer les efforts fédéralistes sur la rénovation, tant sur le plan international que sur celui de nos pays, du ME. Dans cette perspective je demande, au nom de tous mes amis, de nouveau une rationalisation des travaux de l’AEF permettant d’avoir un nombre restreint de réunions par an, bien préparées par le secrétariat international en liaison étroite avec les secrétariats des associations membres”<sup>136</sup>. L’idée d’un Comité d’action international fédéraliste projeté peu après par l’Anglais Ernst Wistrich et l’Italien Mario Albertini ne contribue pas à apaiser l’état d’âme des plus modérés: “Je distingue dans tout cela beaucoup de complications”<sup>137</sup>.

L’atmosphère devient pesante, parfois envenimée. Au mois de novembre, André Voisin rapporte à Karlheinz Koppe: “Au cours d’un dîner politique (...), M. Maignan, dirigeant connu du MFE a affirmé: a) que vous, M. Koppe, n’aviez plus aucun réel pouvoir à l’Europa-Union et que vous étiez remplacé par M. X...b) que l’Europa-Union avait abandonné l’AEF et avait adhéré au MFE (...). C’est toujours la même chose. Voyez les résultats des amabilités prodiguées au MFE! Et je suis certain que nous en connaissons d’autres. N.B. Avez-vous lu dans le “Fédéraliste” d’Albertini l’article assassinant Richard?”<sup>138</sup>.

## VIII) Entre effritement et réorganisation (1970-1971).

### 1) Une situation inextricable.

C’est dans ce contexte que Karlheinz Koppe est amené à convoquer une réunion informelle de l’AEF (06/01/1970) pour tenter de tirer au clair la situation. C’est en revanche sa complexité qui émerge. André Voisin, défiant envers l’extrémisme du MFE, reproche en particulier à sa branche française de ne pas collaborer avec le ME. Il refuse toute perspective de fusion et condamne l’association de l’EUD, craignant qu’elle n’en soit la première étape en même temps que l’amorce du déclin de l’AEF, “internationale des fédéralistes raisonnables”; plutôt renoncer à toute internationale fédéraliste et collaborer directement, au-dessus des conseils nationaux, dans le ME. Karlheinz Koppe a une position plus nuancée. Il reconnaît les difficultés de la collaboration fédéraliste et refuse aussi catégoriquement la réunification si elle doit se faire sur la base idéologique du MFE. Les positions du président français lui semblent cependant trop centrées sur le cas du MFE hexagonal et son jugement de l’action entreprise, excessivement sévère: lui seul, par exemple, rabaisse les Actions frontières au niveau d’“actions boy-scout”. Walter Kunnen partage les vues d’André Voisin mais reste sceptique sur les possibilités de collaboration avec le ME, son propre groupe n’étant toujours pas intégré dans le Conseil belge. Les Britanniques hésitent sur l’association avec le MFE en raison de ses thèses extrémistes et de ses structures. Ils sont cependant convaincus de la nécessité de la collaboration, si possible dans le cadre du ME. Quant aux Hollandais, ils sont les plus réfractaires. J.H.C. Molenaar déclare que l’EBN n’appartient plus que “nominalement” à l’AEF. Elle renonce à s’en retirer -et donc à la mettre en péril- uniquement par “solidarité” avec les groupes Voisin et Kunnen qui, dépourvus de tout autre lien international, risqueraient de se retrouver isolés. J.H.C. Molenaar souhaite la concentration

<sup>133</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 25/11/1968.

<sup>134</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 17/12/1968.

<sup>135</sup> K. Koppe, lettre à A. Voisin, 05/03/1969.

<sup>136</sup> J.H.C. Molenaar, lettre à A. Voisin, 09/05/1969.

<sup>137</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 18/11/1969.

<sup>138</sup> A. Voisin, lettre à K. Koppe, 13/11/1969.

des efforts fédéralistes dans le ME et la dissolution des deux organisations. Cette hypothèse est cependant rejetée par la majorité des participants en raison de l'incapacité militante du ME malgré les réformes répétées. Le Hollandais propose alors de coopter deux représentants supplémentaires des "groupes actifs" dans le Bureau exécutif international du ME pour mettre fin à la prépondérance des notables et d'encadrer Robert van Schendel par deux vice-secrétaires généraux qui seraient tout simplement les deux secrétaires généraux de l'AEF et du MFE. L'annonce d'abandonner prochainement la présidence de l'AEF faite par André Voisin dans le "vague espoir" de soulager la situation n'arrange rien.

## 2) Vers la dislocation?

C'est dans ce cadre que le Comité central du MFE approuve à l'unanimité la proposition d'association de "Campaign for Europe" (07-08/02/1970). A l'inverse et comme prévu, André Voisin renonce officiellement à repousser sa candidature à la présidence de l'AEF durant le Comité fédéral du 22/03. Il peut ainsi se consacrer à sa charge de conseiller technique au cabinet du Premier ministre Jacques Chaban-Delmas (où il a été nommé le 04 /07/1969<sup>139</sup>). Il est promu à la dignité de président d'honneur mais le fait ne suffit pas à masquer son éloignement des affaires du mouvement. Plus surprenant, c'est au tour de Karlheinz Koppe de démissionner de son poste de secrétaire général de l'AEF au mois d'octobre. Pour des motifs personnels et sans préavis, il quitte ses responsabilités et retourne pleinement à sa vie professionnelle. Peut-être, entre amertume et lassitude<sup>140</sup>, ce vieux serviteur de la cause fédéraliste a-t'il également senti tourner le vent et le mouvement s'engager dans une phase nouvelle de son histoire à une allure plus rapide que prévu. Dans sa dernière circulaire<sup>141</sup>, il recommande la poursuite de sa politique "à savoir de concentrer toutes les forces sur le seul Mouvement européen sans pour autant abandonner (les) principes fédéralistes spécifiques [de l'AEF], en totale solidarité avec (les) groupes qui n'ont pas encore obtenu la reconnaissance soit du Mouvement européen soit des divers conseils nationaux". La crise conduit donc l'AEF sur la voie de l'effritement. Sa recomposition a lieu sous le signe impératif de la conciliation.

## 3) Vers la recomposition comme préalable à la fusion.

J.H.C. Molenaar, désigné à la succession d'André Voisin, négocie le virage. Dès le début de l'année, Karlheinz Koppe avait songé à lui pour prendre la relève, vu son appartenance au Bureau exécutif international du ME et sa faveur pour la politique d'ancrage fédéraliste dans l'organisation-chapeau: "A ce poste tu pourrais faire mieux valoir les points de vue raisonnables, c'est-à-dire une présence active dans le ME" tout en préservant l'AEF "aussi longtemps que le MFE continue à exister pour empêcher que le MFE élève la prétention de représenter le seul fédéralisme"<sup>142</sup>. La présidence d'Henri Brugmans garantit quant à elle la continuité d'action de l'internationale dans ses principes fondamentaux.

Principes respectés lorsque, face à l'enlèvement du processus d'intégration européenne, "l'AEF déplore et condamne l'inadmissible carence des Six depuis le Sommet de La Haye (...) qui avait suscité tant d'espoirs et n'a été suivi d'aucune réalisation dans le domaine de l'intégration politique. Aussi bien pour l'élargissement du Marché commun que pour la reprise des négociations sur une coopération politique permanente au sein d'institutions communautaires, (elle) en appelle plus que jamais aux initiatives et à la tenacité de la nouvelle Commission européenne, moteur irremplaçable de la construction progressive de la Fédération de nos peuples au service de la liberté et de la paix"<sup>143</sup>. Outre à formuler des déclarations fermes, l'AEF cherche à s'organiser de manière plus efficace. En décembre, un mécanisme de fonctionnement provisoire est institué: la fonction de secrétaire général est prise en charge *ad interim* par un secrétaire administratif nouvellement nommé, l'Anglaise Karen Fogg. Issue des milieux fédéralistes

---

<sup>139</sup> Cette nomination consacre les bons rapports entretenus par La Fédération avec les sphères du pouvoir français et sa volonté de traiter en priorité les problèmes d'organisation interne, du moins d'agir en partant de l'échelon local et national. Selon A. Greilsammer (p.110), le mouvement français aurait rédigé certaines déclarations du Premier ministre en matière régionale et européenne.

<sup>140</sup> K. Koppe, contribution non publiée, ..., 1992: l'auteur explique son départ par une "profonde désillusion quant au Mouvement fédéraliste en tant que tel" et parce que "l'Union européenne fut désormais acceptée comme entreprise commerciale dans le but d'en former un Etat-nation avec les mêmes défauts que les anciens Etats nationaux".

<sup>141</sup> K. Koppe, circulaire, 06/10/1970.

<sup>142</sup> K. Koppe, lettre à J.H.C. Molenaar, 06/01/1970.

<sup>143</sup> AEF, Comité fédéral, 19-20/09/1970.

étudiants, elle est aussi secrétaire générale adjointe du MEI. La nomination d'un secrétaire général responsable du fonctionnement politique du secrétariat et notamment des réunions préparatoires restreintes au niveau des groupes de l'AEF est également prévue.

La principale nouveauté consiste cependant en la participation à la Campagne pour l'élection du Parlement européen finalement lancée par le MFE<sup>144</sup>. Mettant à profit l'assouplissement des positions idéologiques de son promoteur, Altiero Spinelli -emblème de l'intransigeance fédéraliste puis de la conversion tactique voire idéologique-, l'AEF s'engouffre dans la brèche institutionnaliste devenant sur la voie de la collaboration plus royaliste que le roi: "Après une discussion de la première étape du programme d'action (la lettre aux experts), la conclusion est que le courant d'information et le niveau de participation de l'AEF dans le projet ne sont pas à la mesure de l'appui offert par l'AEF. Conscient des possibilités de rendre plus efficace la gestion du projet, M. Molenaar est donc chargé, lors de la réunion du Groupe de travail chez M. Spinelli le 28/02/1971 de demander une association plus étroite dans la deuxième étape du projet; de donner déjà quelques indications pour élargir l'implantation du projet; de recommander l'adoption d'auspices plus larges (MFE-AEF-ME) pour concerter toutes les forces fédéralistes européennes"<sup>145</sup>.

Les événements confirment ce nouveau cours commun. Dès janvier, le MFE/ Italie, créé par fusion des sections italiennes de l'AEF et du MFE, voit son adhésion à l'AEF validée. En revanche, une nouvelle défection se produit: en avril, Max Richard démissionne<sup>146</sup>. En mai, les élections statutaires confirment les nominations à la tête du mouvement. L'Anglais E.G. Tompson devient donc secrétaire général. A ses yeux, nombre de militants, parmi les jeunes surtout, considèrent les divisions fédéralistes comme un anachronisme n'ayant plus de fondement idéologique valable: l'union de tous les européistes actifs est le mot d'ordre. L'Allemand Arnaud Krause, responsable du travail international dans le presidium de l'EUD qu'il représente tant dans l'AEF que dans le MFE, est quant à lui élu vice-président. Ses positions vont dans le même sens: " Le problème fondamental soulevé par M. Krause, à savoir l'urgente nécessité d'un interlocuteur fédéraliste fort avec les institutions communautaires est répété par plusieurs participants. Tous sont d'accord qu'il faut maximiser l'unité d'action des fédéralistes (...), qu'il faut terminer la dispersion des ressources (...) et créer un véritable organe de pression au niveau européen"<sup>147</sup>. Tous s'accordent également à souligner le rôle du ME où cette "concertation des fédéralistes doit se trouver". Les propositions préparées par son Conseil fédéral à Berlin, destinées à renforcer identité et activités, les confortent dans leur opinion.

#### **4) Evolution de la situation internationale.**

L'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés vient couronner les efforts de la Campaign for Europe. Elle confirme également la nécessité d'institutions européennes efficaces "à défaut desquelles la Communauté élargie risquerait de se diluer ou de se dissoudre, au rebours de sa finalité essentielle qui est de frayer la voie aux Etats-Unis d'Europe"<sup>148</sup>. La mise en route des préparatifs de la conférence sur la sécurité de l'Europe est un autre motif pour resserrer les rangs. Les négociations entre Grands, initiées avec l'accord sur le statut de Berlin, ne doivent pas amener une Europe faible et "permettre à l'URSS de légaliser ses conquêtes en Europe, y compris la loi à laquelle ces pays sont soumis: la doctrine Brejnev"<sup>149</sup>. L'entrée de la Chine aux Nations-Unies et le repli isolationniste des Etats-Unis contribuent également à l'évolution de la situation internationale et au passage d'un équilibre bipolaire à un équilibre multipolaire. Ces différents facteurs incitent l'AEF à lancer un Appel aux Dix en faveur de l'union politique et, dans l'immédiat, du rétablissement de la règle majoritaire au Conseil, de l'extension des pouvoirs du Parlement européen, de la poursuite de l'Union économique et monétaire selon les indications du Plan Werner et du développement de la procédure de concertation prévue par le rapport Davignon "dont il faut utiliser toutes les ressources même si elles sont insuffisantes".

---

<sup>144</sup> Cette participation est annoncée au Comité central du MFE réuni le 27/09/1970.

<sup>145</sup> Compte rendu de la réunion des secrétaires généraux, 21/02/1971.

<sup>146</sup> M. Richard, lettre à J.H.C. Molenaar, 05/04/1971.

<sup>147</sup> AEF, Comité fédéral, 22/05/1971.

<sup>148</sup> AEF, Comité fédéral, 29-30/10/1971.

<sup>149</sup> J. Jankowski, rapport au Comité fédéral de l'AEF, 03/09/1970.

## IX) La fusion fédéraliste (1971-1973). Conclusion.

C'est dans cette logique que la réunification avec le MFE -pour ne pas dire dans le MFE- prend finalement corps lors de la réunion du 12/12/1971 avec l'institution d'un Comité commun des fédéralistes<sup>150</sup>. Ainsi s'achève l'histoire brève, honorable mais peu glorieuse<sup>151</sup> de l'AEF, écho d'une période à son tour peu glorieuse de l'histoire des Communautés sur lesquelles elle avait basé son existence. La signature des traités de Rome, peu après la naissance de l'internationale, avaient pourtant laissé présager dans les deux cas un sort favorable. Mais l'arrivée du général de Gaulle sur le front européen avait rapidement transformé la guerre de mouvement menée par les militants en une guerre de tranchée ou guerre d'usure, les contraignant à la résistance passive: "Au cours de cette période de stagnation, les fédéralistes de l'AEF étaient conscients de leur impuissance. Ils se contentèrent d'exister et de commenter les événements comme ils pouvaient"<sup>152</sup>. La retraite du chef de l'Etat français donne paradoxalement le coup de grâce à l'organisation. La relance de la construction européenne, désormais prise en main par les gouvernements, n'admet plus un groupuscule moribond appelé dès lors à étoffer ses rangs pour mieux la soutenir et à recentrer son idéologie pour mieux l'orienter.

Dans l'immédiat, l'action du Comité provoque la dissociation de La Fédération qui condamne la "sinistre fusion des associations fédéralistes" et la permanence chez l'adversaire d'un "centralisme démocratique qui va jusqu'à l'absurde avec d'ailleurs des aspects d'hostilité pour tout ce qui n'est pas d'une certaine tendance politique particulièrement marqués"<sup>153</sup>; "Vous connaissez notre position. Nous sommes en désaccord total avec la politique suivie par ce Comité et nous ne saurions donc participer à son financement"<sup>154</sup>. L'organe n'en assure pas moins la transition jusqu'à la ratification des nouveaux statuts lors du congrès de Nancy (07-09/04/1972) et la fusion lors du congrès constitutif de Bruxelles (13-15/04/1973): sous le vieux sigle UEF et sous la présidence d'Etienne Hirsch et la vice-présidence de J.H.C. Molenaar, naît une nouvelle organisation supranationale mais raisonnable et conciliée avec le ME: l'Union des fédéralistes européens.

Catherine PREVITI ALLAIRE

Florence, avril 1997

### Bibliographie sommaire:

- H. BRUGMANS, *A Travers le siècle*, Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes, 1993.
- A. GREILSAMMER, *Les Mouvements fédéralistes en France de 1945 à 1974*, Paris, Presses d'Europe, 1975.
- I MOVIMENTI PER L'UNITÀ EUROPEA 1954-1969, Atti del convegno internazionale, Genova, 5-6-7 novembre 1992, Università di Pavia, (s.d.): contributions de W. LOTH, "I Movimenti per l'unità europea nella Repubblica federale di Germania"; J.-M. PALAYRET, "Il Movimento Europeo"; J.C. PEREIRA, "L'Europeismo spagnolo (...)"; J. PINDER, "I Federalisti e la loro rete conducono gli Inglesi verso la Comunità", etc.
- K. KOPPE, *Das Grüne E setzt sich durch. 20 Jahre Europa Union Deutschland 1946-1966*, Europa Union Verlag, Köln, 1967.
- K. KOPPE, "Quelques réflexions sur la raison d'être de l'Action européenne fédéraliste", contribution non publiée au colloque international cité ci-dessus (double d'un memorandum en date du 02/11/1992 disponible aux AHCE), 5 pp.

---

<sup>150</sup> A. Voisin, lettre à J.H.C. Molenaar, 02/11/1971: "(...) je ne distingue absolument plus quoi faire à l'AEF et ce que l'AEF peut faire maintenant. S'il s'agit de continuer d'interminables discussions avec les doctrinaires de la Constituante et avec les quelques jeunes gens ultra-gauchistes des JEF qui occupent vraiment trop largement la place qui leur a été octroyée, je dois vous avouer que pour ma part, je renonce à l'avance à ce sport sans attrait".

<sup>151</sup> "L'histoire de l'AEF n'est pas glorieuse": cf. K. Koppe, contribution non publiée, ... , 1992.

<sup>152</sup> H. Brugmans, "A travers le siècle", 1993, p.293.

<sup>153</sup> A. Voisin, lettre à E. Wistrich, 06/10/1972. Cf. aussi: A. Voisin, lettre à J.H.C. Molenaar, 18/09/1972.

<sup>154</sup> A. Voisin, lettre à J.H.C. Molenaar, 09/11/1972.

C. PREVITI ALLAIRE, «Considérations historiques en marge du fonds “Union européenne des fédéralistes (1949-1991)”», in *Ricerche storiche*, maggio-agosto 1996, n. 2, pp.469-482.

*Hendrik Brugmans 90 Jaar: een leven voor Europa* /Hendrik Brugmans Kring Kortrijk et Europacollege Brugge: catalogus tentoonstelling 31 januari-22 februari 1997 samengesteld door Joost Ballegeer, 1996 (40 pp.).